

INFOS À TROIS
LE MAGAZINE

TENCE - CHENERELLES - LE MAS DE TENCE

BULLETIN MUNICIPAL 2016



CHENERELLES

Bien vivre ensemble



MAS DE TENCE

Foire forestière



TENCE

Office de Tourisme

Magazine édité par
les mairies de Tence,
Chenereilles et Le Mas de
de Tence.

Rédaction : **Mairies de
Chenereilles, Le Mas de
Tence et Tence.**

Création/Réalisation :
Agence studio N°3
www.studioN3.fr
06 83 33 34 53

Impression :
Imprimerie CHAZOT
Imprimé sur papier
issu de forêts gérées
durablement

Dépôt légal :
Décembre 2015
Tirage : 1 900
exemplaires.

Crédits photos :
**Mairie de Chenereilles,
du Mas de Tence, Tence,
studio N°3.**

*L'éditeur décline toute
responsabilité pouvant
résulter des erreurs ou
omissions qui, malgré
les soins apportés à la
rédaction auraient pu se
produire.*

*Bonne et
heureuse
année
2016*

Sommaire

INFOS À TROIS LE MAGAZINE / 2016

CHENEREILLES



Édito.....	04
État-civil.....	04
Répartition du budget.....	05
Mise en accessibilité des bâtiments publics à Chenereilles	06
Vivre à Chenereilles	07

LE MAS DE TENCE



Édito.....	10
État-civil.....	10
Budget général prévisionnel 2015.....	11
Le Mas de Tence sur internet.....	12
Vivre au Mas de Tence	13

TENCE



Édito.....	20
Votre conseil	21
Travaux	22
Urbanisme.....	24
Economie, tourisme et environnement	26
Finances.....	29
Commerces.....	30
Structures médicales, actions sociales et culturelles.....	31
Vie associative	43
Syndicat des eaux et SICALA	56
État-civil.....	57
Vie pratique	58



Édito



Chères
Chenereilloises et
Chers Chenereillois,
Je vous adresse,
au nom du conseil
municipal et de moi
même, tous nos vœux
de bonheur, de santé
et de prospérité pour
cette nouvelle année.
Une année qui
devrait beaucoup
changer avec la
nouvelle organisation
du territoire (la loi
NOTRe) bientôt mise
en place. Quelles vont
être les conséquences

pour notre commune ? On parle d'économies, de mutualisation, d'atouts... Ma crainte est que notre village ne soit plus du tout représenté dans ces grands conseils communautaires et que, petit à petit nos communes disparaissent. Dossier à suivre de près, tout comme nos dépenses.

Alors que d'autres communes ont choisi d'éteindre l'éclairage la nuit, nous avons opté pour le remplacement d'une grande partie de notre éclairage public par un éclairage à LED qui baisse d'intensité la nuit et qui est beaucoup moins énergivore. Pour faire face à la diminution globale de nos recettes, l'accent est donc mis sur les économies des dépenses de fonctionnement. Ainsi, de multiples travaux ont été réalisés par les adjoints et les conseillers municipaux. Je veux les remercier ici car tous ont fait preuve d'une belle solidarité. Nous allons continuer dans ce sens, avec le fleurissement de la commune, l'entretien des routes et des bâtiments communaux, et le projet de rénovation du gîte du Cluzel.

Nous aurons aussi à cœur le bien-être des habitants de notre commune en étant attentifs à tous.

Je tiens à remercier les présidentes et présidents des associations, les membres des commissions et les employés communaux pour le travail qu'ils font tout au long de l'année pour notre village.

Je souhaite encore à tous une excellente année, merci de votre confiance et de vos encouragements.

Philippe DIGONNET.

ÉTAT CIVIL 2015

DU 1^{ER} JANVIER AU 15 NOVEMBRE 2015

NAISSANCES :

- **2 janvier** : Suzon, fille de Kilpéric LOUCHE et Angélique CHILLET domiciliés Flaviac
- **18 janvier** : Charlie, fils de Sylvain ROUCHON et Mélissa D'ALMEIDA, domiciliés Pélissac
- **3 février** : Thibault, fils de René FANELLI et Laure NEBOIT domiciliés La Fouant
- **3 juin** : Lena, fille de Florent CRESPIY et Marie PLASSE domiciliés Le Bourg
- **14 septembre** : Tom, fils de Cédric MOULIN et Marlène PERBET domiciliés Maméa
- **10 novembre** : Marion, fille de Yannick et Blandine PERBET domiciliés Maméa

DÉCÈS :

- **19 mars** : Bruno CHARRAS, 47 ans, extrudeur, domicilié à DUNIERES

TRANSCRIPTION DE DÉCÈS (DÉCÈS SURVENU HORS COMMUNE)

- **21 août** : Charles CALVET, 66 ans, retraité, domicilié au lieu dit Le Cluzel

Recensement

Le recensement des habitants de notre commune sera réalisé en ce début d'année 2016. La collecte des données se déroulera **du 21 janvier 2016 au 20 février 2016**.

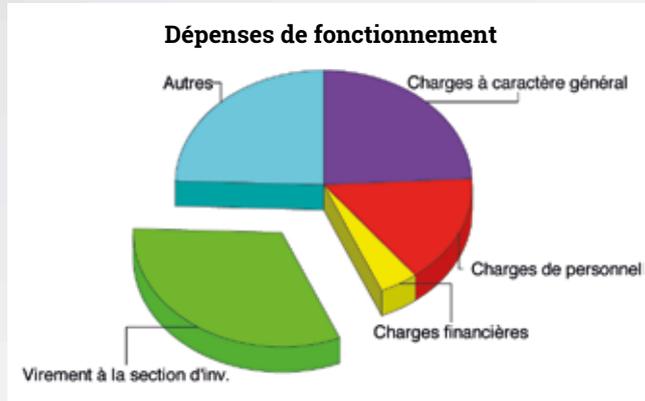
L'agent recenseur retenu pour réaliser ce travail est Mme GRANGE Françoise domiciliée à Maméa. Nous espérons que vous lui réserverez le meilleur accueil.

Ce recensement est important pour la commune : de la qualité de la collecte dépend le calcul de sa population légale.

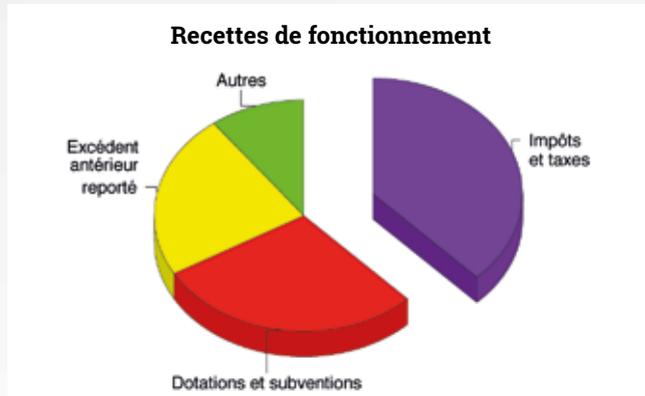
NOUVEAUTÉ : dorénavant, chaque personne recensée peut répondre au questionnaire du recensement par internet.

RÉPARTITION DU BUDGET

FUNCTIONNEMENT

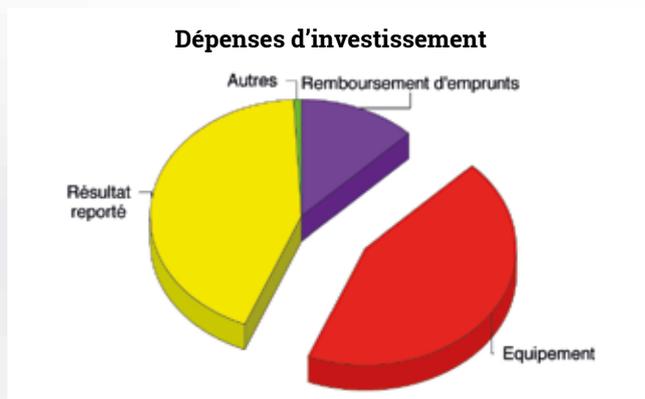


CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	58 320	24,3%
CHARGES DE PERSONNEL	36 370	15,1%
CHARGES FINANCIÈRES	9 900	4,1%
VIREMENT À LA SECTION D'INV.	77 336,8	32,2%
AUTRES	58 560,2	24,4%
TOTAL	240 487	100,0%

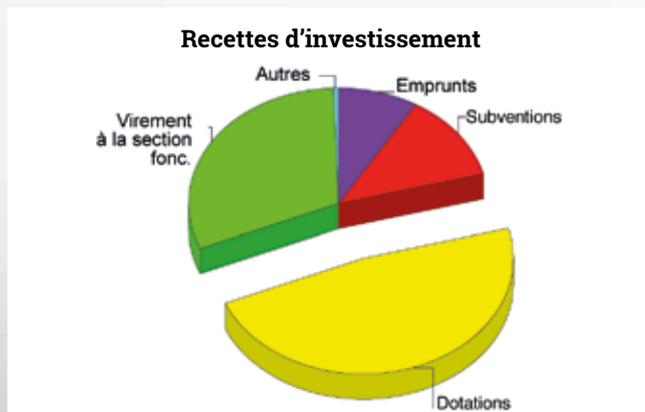


IMPÔTS ET TAXES	90 782	37,7%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	69 662	29,0%
EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ	55 247	23,0%
AUTRES	24 796	10,3%
TOTAL	240 487	100,0%

INVESTISSEMENT



REBOURSEMENT D'EMPRUNTS	31 400	12,5%
EQUIPEMENT	109 162	43,6%
RÉSULTAT REPORTÉ	108 021,1	43,1%
AUTRES	2 000	0,8%
TOTAL	250 583	100,0%



EMPRUNTS	21 339,2	8,5%
SUBVENTIONS	30 594	12,2%
DOTATIONS	119 853,1	47,8%
VIREMENT À LA SECTION FONC.	77 336,8	30,9%
AUTRES	1 460	0,6%
TOTAL	250 583	100,0%

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS À CHENEREILLES

C'est la loi N° 2005-102 du 11 février 2005 qui fixe le principe d'une accessibilité généralisée intégrant tous les handicaps des différents espaces. Considérant le retard pris pour respecter l'échéance du 1 janvier 2015, le cadre réglementaire a mis en place un dispositif intitulé Agenda d'Accessibilité Programmé dit AD'AP, qui permettra de se mettre en conformité. Des travaux vont être effectués pour mettre les bâtiments publics de Chenereilles aux normes relatives à l'accessibilité handicapée

MAIRIE :

- Mise en place d'une tablette mobile et d'une main-courante

ANCIENNE ÉCOLE :

- Reprise du seuil de la porte d'entrée
- Remplacement de la porte d'entrée pour un vantail de 0,90m
- Création de places handicapées

EGLISE :

- Impossibilité de faire du génie civil à l'intérieur du monument ; mise à disposition d'une rampe amovible en aluminium pour supprimer la marche

TOILETTES PUBLIQUES :

- Mise en place d'un claustra
- Ré-aménagement des toilettes pour les rendre accessible aux fauteuils roulants

SALLE POLYVALENTE :

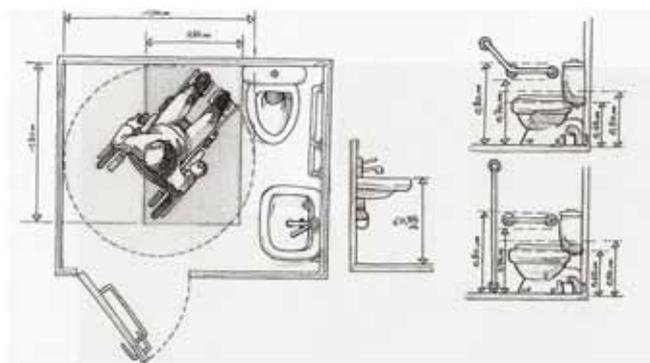
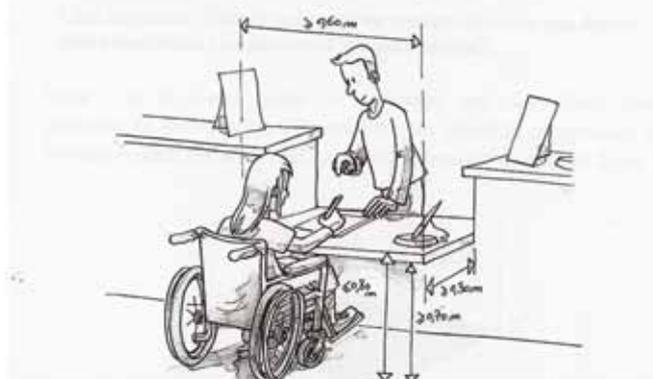
- Création de WC publics accessibles aux fauteuils roulants dans la chaufferie attenante à la salle polyvalente (vue ci-dessous)
- Remplacement des caniveaux à grilles

ANCIENNE MAIRIE :

- Impossibilité technique de créer une rampe d'accès aux normes et un palier horizontal suffisant devant la porte
- Mise en place d'une main-courante en acier de chaque côté de l'entrée.

P. J Digonnet

La banque d'accueil sera équipée d'une tablette présentant les caractéristiques figurant au schéma si-joint :



CORPS DE MÉTIERS	Menuiserie (hors auvent)	Auvent	Sanitaire Plomberie	Maçonnerie Plâtrerie Couverture	Carrelage	Electricité	Enrobée
ARTISANS RETENUS	Rémy PELC (Saint-Etienne)	Yves ABRIAL	Entreprise Henri BONNEFOY	Eric MICHALON	Entreprise CHARRAS	Entreprise LIGNON ELECTRICITE	Ets PAULET (Sainte Sigolène)
COÛT (HT)	4 760 €	1 598 €	3 200 €	7 532 €	3 800 €	1 965 €	6 064 €

Les travaux seront ouverts avant la fin de l'année

L'emploi d'artisans locaux a permis une économie de plus de 5 500€ portant le coût total de ce projet à 28 919 € HT (contre 34 449 € HT sur devis initial du maître d'œuvre). Les honoraires du maître d'œuvre s'élèvent à 4 000 € TTC.

L'ASSOCIATION DU VILLAGE : « CHENEREILLES EN FÊTE »

LE 18 JUILLET : SOIRÉE KARAOKÉ

Un karaoké était organisé sur la place du village permettant à de nombreux Chenereillois de s'essayer à l'exercice du karaoké.

Un stand frites maison / hot dog placé à côté de la buvette a permis à de nombreuses personnes de se restaurer.

Enfin les habitants ont pu inaugurer le nouveau plancher récemment fabriqués par les bénévoles de l'Association.



LE 15 AOÛT

Cette année encore, la fête du 15 Août à Chenereilles organisée par l'association « Chenereilles en fête » a connu le succès malgré l'omniprésence du froid !

Une des nouveautés de cette année : à 15h30, les enfants pouvaient se faire maquiller par Amélie ROUX et son stand maquillage « Que du bonheur... ». Ils ont ainsi pu laisser libre court à leur imagination.

• A 16h30, une quarantaine d'enfants étaient réunis sur la place de Chenereilles, aux guidons de leurs vélos fleuris très colorés. A l'arrivée, un goûter a été offert à tous les participants et une pêche à la ligne attendait les enfants, avec de nombreux lots à gagner. Les plus grands pouvaient, en attendant, admirer les œuvres d'artistes peintres locaux qui exposaient à l'ancienne école du village.

• A 19h30, une file d'attente se dessinait sur la place pour déguster la traditionnelle soupe aux choux de nos anciens, réalisée entièrement avec des produits locaux. Au total, 650 soupes ont été servies. En parallèle, le stand saucisses/ frites maisons, pour les plus jeunes, a lui aussi connu un grand succès.

La soirée s'est poursuivie par un bal animé par Kévin VALANTIN (MagicDance43).

Les bénévoles engagés permettront de préparer un 15 août 2016 exceptionnel, en célébration du quarantième anniversaire de la soupe aux choux à Chenereilles. Ils permettront également, comme chaque année, d'effectuer un don à un jeune enfant handicapé.

Enfin, un grand merci à nos anciens notamment Antoine, Jean, Yvon et Michel pour la préparation de la soupe.

Merci à tous d'être venus si nombreux et à l'année prochaine !

Le bureau « Chenereilles en fête »

UNE ÉQUIPE « DYNAMIQUE » ET TRÈS « ACTIVE »

L'année 2015 sera année de l'action du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales). En effet le printemps dernier nous avons mis en place l'opération « brioches », cette dernière a généré un bénéfice de 90 €. Ensuite, le 25 octobre 2015, l'opération « Ventes de Fleurs de Toussaint » a permis de récolter 216 €, soit un résultat 2015 de 306 € reversé intégralement au CCAS.

Face aux restrictions budgétaires de l'Etat, nous poursuivons nos actions en 2016, et nous remercions d'ores et déjà les personnes qui participeront à ces actes de solidarité.

Aussi, à ce sujet, nous nous réjouissons du vote de l'ensemble des élus en faveur d'un montant de 2400 € au CCAS.

Nous pourrions ainsi poursuivre les actions menées envers les Aînés de notre commune (Repas de fin d'année + colis de Noël). Nous envisageons de coopérer avec les deux associations existantes en faveur des jeunes et des enfants.

Jean Claude RIOU

Le CCAS est composé de :

• **4 membres bénévoles :**

Françoise BONNEFOY
Françoise DIGONNET
Françoise GOUIN
Dominique MATHEY

• **4 membres élus :**

Patricia FOURNEL
Laurence MICHALON
Fabrice VALANTIN
Jean Claude RIOU

• **1 Président :** Monsieur le Maire



Nar monts et nar mots

Suite au succès de la 1^{ère} exposition sur la guerre de 14-18 en Novembre 2014, le groupe de bénévoles qui l'avait organisée s'est structuré en association en avril 2015 sous le nom de « Par monts et par mots ».

Une vente de fleurs en mai et un vide grenier le 15 août ont animé le village et constitué une trésorerie naissante. Mais le projet phare et un peu fou a été d'accueillir une troupe parisienne de 16 comédiens présentant la pièce « Roucoules 14-18 » dont l'auteur et metteur en scène Claudie Decultis a des racines tençoises.

La pièce se passe en effet en Haute-Loire pendant la Grande Guerre. Alors que les hommes sont partis au front, les femmes sont en charge de la ferme et des travaux agricoles. Pour la première fois, le spectacle, après avoir été joué à Paris, est donné dans la région d'origine de la pièce et est ainsi riche d'authenticité. Sur les quatre représentations données, celle de Chenereilles a eu lieu dans une grange à Flaviac, généreusement prêtée. L'association est fière d'avoir apporté un théâtre de qualité. Le texte dense et ciselé, quelquefois difficile, a touché à des degrés divers chaque sensibilité.

Dans un registre différent, l'association a animé le marché de Noël avec promenade en calèche pour les enfants, vin chaud et crêpes. Notre jeune association aux débuts prometteurs a d'autres projets dans sa besace et lance un appel aux bénévoles.

Odette Sylvestre, Présidente

CONCERT VOCAL 4ANIMA CHANSONS POUR ELLES

Moments de grâce, lorsque sous les voûtes de l'église de Chenereilles, résonnaient les voix très pures des chanteuses du quatuor Anima.

Elles chantaient a capella et en langue originale, des textes du XX^{ème} siècle (Edgar A. Poe, Emily Dickinson, Rainer Maria von Rilke) qui dialoguaient avec des textes plus anciens (Louise Labé ou Johann Wolfgang von Goethe). Elles improvisaient sur des musiques d'aujourd'hui avec le souci de donner à entendre « les liens qui tissent l'évolution de l'écriture musicale à travers les âges ».

Se mouvant dans l'église, chantant tantôt seules, tantôt en chœur, la palette des timbres et l'étendue des tessitures offertes par l'association de leurs voix formaient un ensemble très harmonieux qui touchait un auditoire réceptif.

Créé en 2011, grâce à l'impulsion des Rencontres Contemporaines, 4anima qui regroupe Anne-Emmanuelle Davy, Isabelle Deproit, Caroline Gesret, et Sophie Poulain, se produit dans des villes comme Lyon ou Chalon sur Saône mais cherche aussi l'ouverture à de nouveaux publics à la campagne.

Après le récital, un échange chaleureux eu lieu entre les interprètes et le public conquis.

B. Reynebeau

FESTIVAL INTERFOLK : ARGENTINE



L'église, trop petite, n'a pas pu recevoir tous les spectateurs venus nombreux pour découvrir l'Argentine et le groupe Sol Argentino. Il a proposé un spectacle haut en couleur avec des costumes colorés, des

danses entraînant et des morceaux de percussion bien rythmés.

Le plus frappant, c'est la jeunesse de cette formation ; tous ont entre 11 et 15 ans. Ils expriment à travers leurs danses, la culture, les traditions et l'histoire de leur pays.

Quand ils sont sur scène ; on ressent leur chaleur, leur énergie et leur joie de vivre. Les bombos, tambours argentins, n'ont pas fini de résonner dans les têtes des spectateurs.

Marie-Hélène Huard

14 - 18 : un combattant décoré à titre posthume

Lors de la cérémonie d'hommage aux anciens combattants de la première guerre mondiale, un habitant de Chenereilles, M. Jean-Joseph Michalon a été décoré, à titre posthume, de la médaille de Verdun.

Né en 1896, dans une famille qui compte 5 enfants, le jeune Jean-Joseph Michalon accomplit une partie de ses études secondaires en Belgique grâce à un oncle missionnaire. Fait rare à l'époque. La guerre est déclarée, et le 10 avril 1915, M. Jean-Joseph Michalon est incorporé dans le 38^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne de Nîmes en tant que maître pointeur. Ce 38^{ème} RAC était composé de 4 groupes de soldats, affectés au fonctionnement de 12 batteries de canons 75 mm. Le service de chaque canon nécessitait 6 canonniers qui avaient des tâches bien précises dont le pointeur. Ce dernier avait la responsabilité de procéder aux différents réglages (angle, portée, etc.) afin que les obus atteignent leur cible. La cadence de tir pouvait atteindre 20 coups par minute et la portée pouvait aller jusqu'à 10 km. Le régiment d'artillerie venait en appui aux autres corps militaires dont l'infanterie.

Le soldat Michalon participe donc à la bataille de Verdun qui s'achève le 19 décembre 1916 après 10 mois d'atroces souffrances pour les 2 camps : la bataille aura coûté la vie à 378.000 Français et à 337.000 Allemands. Une anecdote qu'il racontait à ses filles : le ravitaillement était très difficile et irrégulier et, en hiver le pain arrivait gelé. Pour pouvoir le manger, le pain était placé entre le dos de deux soldats pour le réchauffer.

Le 5 novembre 1917 Jean Michalon bénéficie enfin d'une 1ère permission. Après un bref passage au 1er régiment d'artillerie de montagne, le soldat est incorporé en avril 1918 dans le 13^{ème} régiment d'artillerie de montagne coloniale et part se battre dans les Balkans. Les combats sont rudes, les soldats affaiblis, beaucoup souffrent en outre du paludisme qui atteint notre soldat.

Démobilisé en 1919, J. Michalon rentre à Chenereilles où il exerce le métier de maréchal-ferrant. Il se marie en 1927 et aura trois filles. Il décède en 1987 sans avoir pu aller chercher ses décorations. Ce sont ses filles qui recevront, à titre posthume, le diplôme et la médaille de la ville de Verdun pour honorer sa mémoire et celle de tous ses compagnons d'armes.

B. Reynebeau



DES PETITS TRAVAUX POUR AU FINAL RÉALISER DE GROSSES ÉCONOMIES...

Devant la baisse des dotations de l'Etat et pour éviter un énième surcoût à la commune, les membres du conseil retroussent leurs manches. En cumulant ces petites actions, la Mairie tend à réduire ses coûts de fonctionnement ; les actions sur l'année 2015 auront permis d'économiser près de 5 000 €.

AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DES ROUTES SUR LA COMMUNE

Lors d'un état des lieux des routes de la commune en début d'année, la commission « voirie » a pu constater la vétusté de certaines d'entre elles. Fort de ce constat, la municipalité a loué début octobre un camion-benne et une dameuse, commandé un peu moins de 4 tonnes d'enrobée à froid et organisé une matinée « rebouchage de trous ».

M. Le Maire et quelques conseillers



se sont occupés de cette tâche, permettant de faire une économie conséquente sur un budget d'entretien du réseau routier toujours très lourd. Des monticules de pouzzolane ont également été disposés dans chaque hameau en prévision de l'hiver.

RÉPARATION DES TABLES DE PIQUE-NIQUE DANS L'AIRE DE JEU

Les tables de pique-nique, victimes des intempéries et des écarts de température, étaient complètement délabrées. Devant un devis supérieur à 700 € par table, la municipalité a

décidé de commander les planches de bois et de les monter elle-même, divisant ainsi la note par 8.

POSE DES DÉCORATIONS DE NOËL

Toujours dans le but de donner vie au village pendant cette période, des décorations seront disposées en collaboration avec les associations « Chenereilles en fête » et « Par monts et par mots ».

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Depuis plus d'un an, la municipalité essaie d'embellir le village pour le rendre plus chaleureux notamment en essayant de le reflourir. Des bacs à fleurs ont été entreposés à l'entrée du village, d'autres plus petits ont été accrochés aux lampadaires, permettant de donner un aspect plus convivial à notre village.

POSE DES SUPPORTS DE POUBELLE À PUCE

Les supports de poubelles à puces ont été déposés dans chaque hameau par les conseillers, toujours dans une optique de réduction des coûts.

P. J Digonnet

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La municipalité de Chenereilles a décidé de remplacer une partie de son éclairage public par une technologie moins énergivore : les LED (light-emitting diode / diode électro luminescente en français).

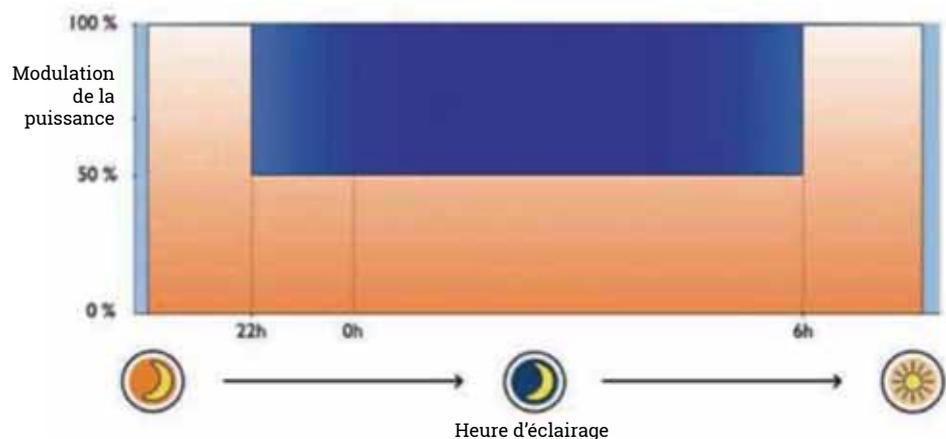
La technologie LED, qui autrefois n'était utilisée que pour des applications de balisage lumineux, a subi au cours du temps une transformation radicale, jusqu'à devenir, aujourd'hui, la « lumière du futur ».

Ce projet est subventionné à hauteur de 65 % par le syndicat départemental d'énergie de la Haute-Loire pour un budget globale de 39.941,70 € HT, la commune participera à hauteur 21.967,94 € HT Le projet sera réalisé aux lieu-dit : Maméa, Flaviac, Le Betz et Le Bourg.

Certains points lumineux de la commune sont polluants : ils utilisent une technologie au mercure qui sera interdite fin 2015, suivant les orientations du Grenelle de l'environnement.

Un lampadaire d'ancienne génération consomme 125W en moyenne, les nouvelles installations consommeront seulement 30W. L'éclairage public ne sera pas coupé pour des raisons de sécurité mais l'intensité lumineuse baissera au cours de la nuit.

Ph. Abrial





Édito

Le temps passe et les années défilent. Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler.

Sans vouloir être exhaustif, je voudrai rappeler le travail que la municipalité a réalisé tout au long de l'année : travaux de voirie, isolation et changement des régulations de la salle polyvalente afin d'effectuer des économies de chauffage, mise en conformité des bâtiments communaux (mairie, église et salle polyvalente), nettoyage de chemins de randonnée.

Cet hiver, les peintures intérieures de l'église seront restaurées. Ces travaux seront financés par l'ensemble paroissial.

Avec la baisse des dotations de l'état, l'année à venir s'annonce difficile pour notre collectivité. Nous continuerons donc de gérer la commune de façon très rigoureuse.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer de très belles fêtes de fin d'année et de profiter pleinement de ces instants de bonheur en famille. Nous aurons également une pensée pour les personnes éloignées des leurs et nous souhaitons à tous les malades une grosse dose de courage.

Bonne année 2016.

Jean-Paul Chaland.

ÉTAT CIVIL 2015

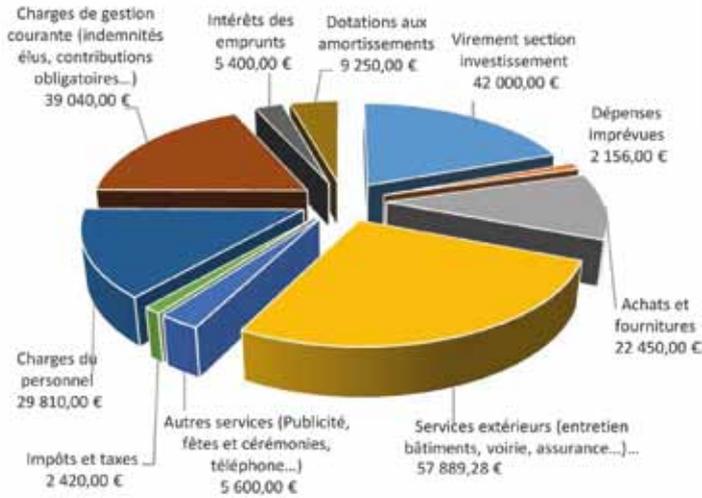
DÉCÈS :

- BROUSSARD Jean Pierre
décédé le 10 février 2015
- GARNIER Marie Claudia née CHAMBERT
décédée le 22 mai 2015

BUDGET GÉNÉRAL PRÉVISIONNEL 2015

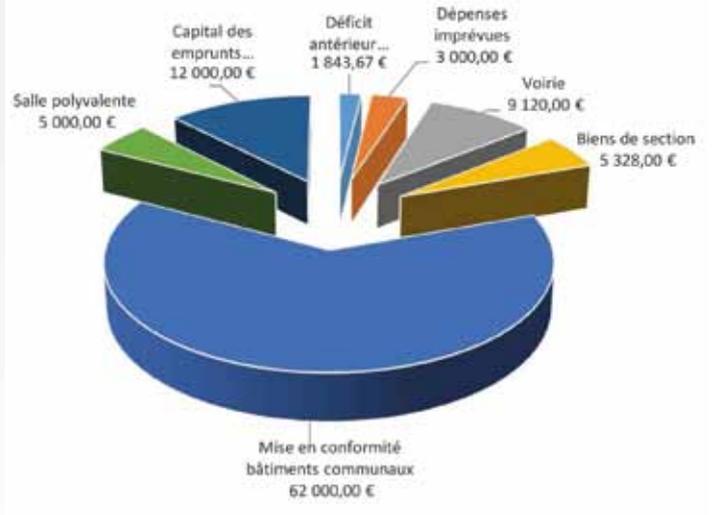
FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

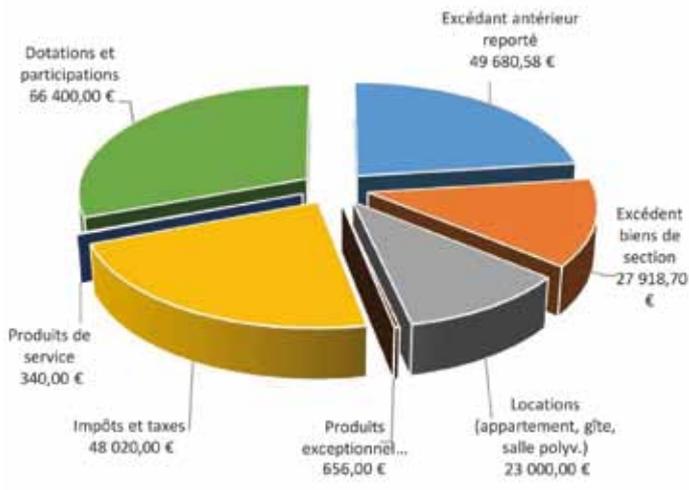


INVESTISSEMENT

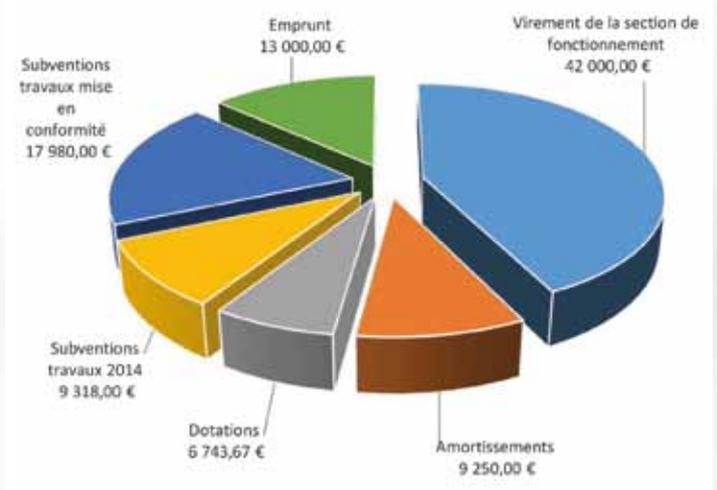
Dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement





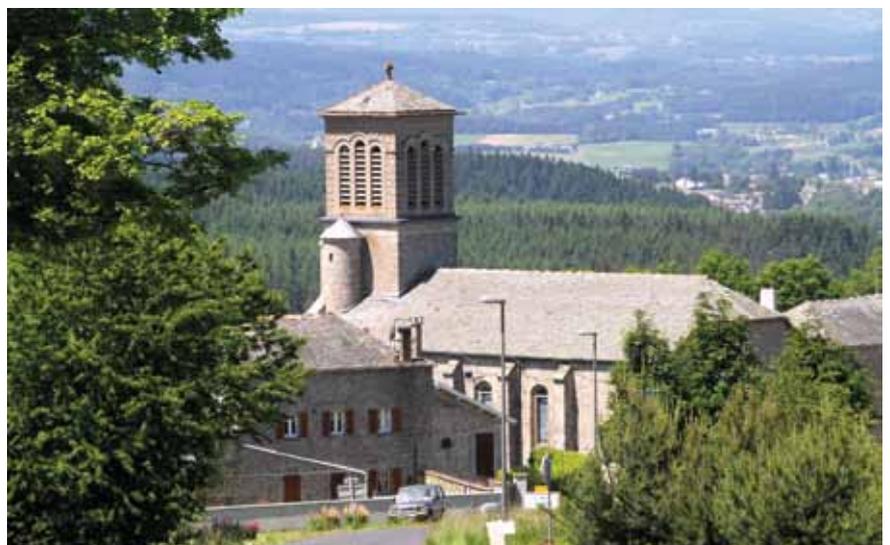
NOTRE VILLAGE DU MAS DE TENCE PRÉSENT SUR INTERNET

Afin de faire connaître le village, la commune a créé un site internet :
www.lemasdetence.fr

En visitant ce site, les internautes pourront notamment découvrir la salle polyvalente, le gîte rural et les animations.

Extinction éclairage public

Depuis le 1^{er} mars,
l'éclairage public est éteint
une partie de la nuit, de
23 heures à 5 heures, sur
l'ensemble du territoire de
la commune.





FOIRE FORESTIÈRE

Dimanche 20 septembre, la commune du Mas de Tence a accueilli la 9^{ème} Foire Forestière du Haut-Lignon.



Toute la journée, de nombreuses animations étaient proposées aux visiteurs :

- Démonstration de fuste par « Les Fustes du Pilat »
- Démonstration de tournage sur bois par l'association « Les Copeaux Auvergnats »



- Démonstration de quad
- Démonstration d'une fendeuse bois
- Démonstration de la scie mobile
- Epreuves du concours de bûcheronnage
- Découverte de jeux en bois encadré par le centre de loisirs intercommunal
- Stands de producteurs et d'artisans locaux...

La journée s'est clôturée par la remise des prix du concours de bûcheronnage en présence des élus locaux. Cette manifestation qui a connu un énorme succès sera reconduite en 2017 au Mas de Tence.



SALLE POLYVALENTE « LE BELVÉDÈRE »

La salle polyvalente « Le Belvédère », équipée d'une cuisine, d'un bar, d'un vestiaire, d'un salon, d'une terrasse extérieure... convient à tout type d'évènement : mariages, anniversaires, séminaires, spectacles, réunions...

Désormais, il est possible de la louer soit à la journée, soit pour 48 ou 72 heures, entière (jusqu'à 160 personnes) ou seulement la moitié (jusqu'à 80 personnes).

TARIFS SALLE ENTIÈRE

- Location pour 24 heures : 395 €
- Location pour 48 heures : 495 €
- Location pour 72 heures : 550 €
- Caution : 450 €

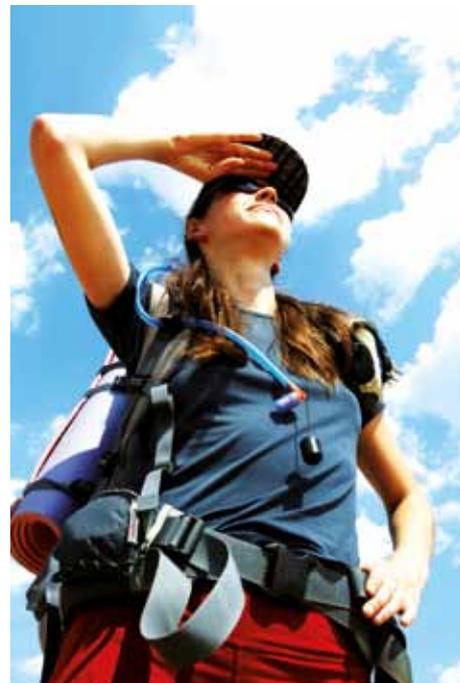
TARIFS DEMI-SALLE

- Location pour 24 heures : 295 €
- Location pour 48 heures : 395 €
- Location pour 72 heures : 450 €
- Caution : 450 €

Renseignements et réservations

04 71 59 86 97
(mardi de 13h00 à 16h30
ou vendredi de 8h00 à
16h30)
ou
mairie.lemasdetence@
wanadoo.fr

CHEMINS DE RANDONNÉES



Afin de développer la randonnée, 4 chemins communaux ont été nettoyés. D'autres le seront en 2016. Une équipe d'élus travaillent sur le balisage.

Ces nouveaux chemins seront prochainement accessibles aux randonneurs.

NOUVEL APPARTEMENT

Prochainement, la commune mettra en location un appartement communal F3 au 1^{er} étage de l'ancienne école, avec cave, grenier et espace vert.

Pour de plus amples renseignements sur cet appartement et sa location, contactez la mairie au 04 71 59 86 97 (mardi de 13h00 à 16h30 ou vendredi de 8h00 à 16h30) ou mairie.lemasdetence@wanadoo.fr



TABLE D'ORIENTATION

Lors d'une balade sur la commune, faites une halte vers la salle du Belvédère afin de découvrir la nouvelle table d'orientation en lave émaillée.

Cette opération a été en partie financée par la région et par le département dans le cadre du label Station Respirando et Station pleine nature, labels portés par la Communauté de Communes du Haut-Lignon.

ASSOCIATION CONTACTS ET AMITIÉS



Dimanche 19 juillet, 150 exposants en tout genre étaient au rendez-vous annuel pour la foire à la brocante.



A 11 heures, la batterie fanfare tençoise animait le village jusqu'au repas de midi. L'après-midi, les danses folkloriques rassemblaient un bon nombre de spectateurs dont certains se sont joints au groupe pour apprendre quelques pas de danse.

Merci au groupe folklorique « les Poutous ».

L'association remercie également toutes les personnes qui ont permis de réaliser cette manifestation
Soleil au rendez-vous = réussite.

Jeudi 27 août, départ pour 4 jours au Puy du Fou avec l'association des Poutous. Nous avons pu profiter des spectacles extraordinaires de ce grand parc.

Les blagues et les chansons ont fait passer les longues heures de trajet, sans oublier les pauses apéro.

Très beau séjour, mais tout à une fin, dimanche 30 août retour au village. Il faut penser au boulot...

Alain GUERIN

VOYAGE ANNUEL DU MAS



Pour terminer les vacances, le jeudi 20 août a eu lieu la sortie de notre village.

Dès 6h30, arrivée du car et des 57 participants, chargement du car puis départ sous la conduite irréprochable de nos

2 chauffeurs.

Cette année, direction département de l'Ain.

Premier arrêt à l'aire de Communay pour le petit-déjeuner et nous

repartons pour Chatillon sur Chalaronne, cité médiévale

pour la visite du Musée du Train miniature, en

passant par les Halles qui datent du XV^e siècle.

Le musée représente des milliers d'heures de travail pour la réalisation de ce gigantesque spectacle, tout est animé : 30 trains, villages, gares, usines, viaducs... le point d'orgue avec la reproduction de la gare des Breteaux à Lyon, le stade de foot de Gerland, les sommets enneigés du pays savoyard avec ses remonte-pentes, la Provence avec feux d'artifices...

A la sortie, midi, installation du pique-nique, l'apéro, le déjeuner, quel plaisir de se retrouver autour d'une grande table pour déguster le repas préparé avec



grand soin par Marie-Thé que nous remercions encore pour son dévouement.

Après avoir bien mangé, nous reprenons la route pour Bourg-en-Bresse, où nous avons rendez-vous vers 15h30 au Monastère Royal de Bron avec une visite commentée sur ce joyau du gothique flamboyant, nous a fasciné par la finesse de son architecture. A 18h00, nous reprenons la route du retour, arrêt pour le casse-croûte du soir à l'aire de repos du Communay.

Un grand merci à tous les participants, anciens et nouveaux, enchantés qui se sont déjà inscrits pour 2016, nous remercions aussi les chanteurs qui ont animés le retour, sans oublier notre Marie-Rose pour ses blagues qui font toujours rire, encore une bonne journée avec un temps splendide à inscrire dans nos mémoires. En ce début d'année, nous vous offrons tous nos meilleurs vœux de bonne santé à toutes vos familles.

Joyeuses Fêtes !

Marcelle BROUSSARD



MOUVEMENT CHRÉTIEN DES RETRAITÉS

« Des chemins pour une retraite heureuse »
Le 18 juin 2015, le chemin du bonheur pour le M.C.R. Haute-Loire, passait par Tence et le Chambon-sur-Lignon.

En effet, c'était la grande journée annuelle de détente et de convivialité avec une couleur soutenue de culturel, culturel d'amitié et de partage.

Culturel avec les visites commentées avec « passion » par des experts :

- La Chapelle des pénitents et Musée de la pharmacie à Tence.
- Parcours de la mémoire, lieu de mémoire et temple au Chambon-sur-Lignon.

Culturel avec une Eucharistie priante et chantante célébrée dans l'église du Chambon et présidée par notre évêque Mgr Luc Crépy, concélébrée par notre aumônier Jean Ferrapy, les prêtres du Chambon et de Tence ainsi que six autres de nos conseillers spirituels, M. Le Pasteur Reversat et animée de main de maître par Jacqueline.

Amitié car les sourires, les gentilles, les échanges voir des retrouvailles même éclairaient les visages quelque peu « fripés » de nos M.C.Ristes !

Partage car il ne faut pas oublier la restauration, aussi la salle des Moulins du Bouchat était le cadre idéal pour le repas copieux et délicieux.

Les 170 participants regagnaient leurs régions grâce aux trois autocars, bien décidés à faire mieux, si cela est possible, l'an prochain.

En retraite.....oui – En retrait.....non

Marcelle BROUSSARD



LE COMITÉ DES FÊTES ET DES LOISIRS

Le calendrier du comité des fêtes a débuté en 2015 par une journée tripes bien appréciée par les Mas Tencois avec un copieux repas et une journée de printemps ensoleillée permettant les parties de cartes, boules ou promenades.

Pour la fête de la Musique, les fans sont venus applaudir la Fanfare Lizieux Mézenc et Cuch. Nous espérons qu'ils renouvelleront leur prestation au Mas où nous aimons les accueillir.

Le concours de pétanque du 15 août a connu un beau succès avec plus de 100 doublettes. La soirée se poursuivait avec le service d'un nouveau menu : rate et épaule de bœuf à la broche suivi d'un feu d'artifice et du bal en plein air.

En fin d'année, le rendez-vous est donné le 21 novembre 2015 pour une soirée repas dansant.

Pour récompenser leur travail, les membres du comité des fêtes ont partagé un pique-nique estival et se retrouveront avec le Père Noël le 19 décembre... Sans oublier les souvenirs et les bons moments passés au Futuroscope le week-end du 8 mai. Arthur et les minimoyes, les lapins crétins, danse avec les robots... ont amusé petits et grands.

La Vienne nous a conquis avec ses délicieux macarons.

En cette fin d'année nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et les meilleurs vœux pour 2016.

Marie-Line DELOLME



INTERFOLK

A l'occasion de la 51^{ème} édition d'Interfolk, la commune du Mas de Tence a accueilli à la salle du Belvédère un groupe du Sri Lanka : l'Ensemble Sama Goodness Rythmes de Colombo.

Les très nombreux spectateurs ont été impressionnés par les couleurs, les costumes et la gestuelle gracieuse des danseuses qui oscillaient au rythme des nombreuses percussions.

CONCERT « À CHŒUR ÉGAL »

Début juillet, le chœur d'hommes « A Chœur égal » était en concert à l'église du Mas de Tence.

Les chansons, variant entre des chants sacrés et des chansons contemporaines d'auteurs et d'interprètes à succès, ont enchanté le public.

RENCONTRE D'AMITIÉS DES C.A.TM

Samedi 22 août à la salle du Belvédère du Mas de Tence, s'organisait la « soirée soupe aux choux » des C.A.T.M.

Dès 9 heures, toute l'équipe du Mas de Tence était à pied d'œuvre secondée par quelques tençois pour préparation, l'épluchage des 60 kg de pommes de terre et l'aménagement de la salle. A 14 heures des activités étaient proposées pour l'après-midi sous un temps estival mais pas caniculaire, une marche sous la conduite de « Jojo », secrétaire de la section, pétanque et jeux de société.

Pendant ce temps, Maurice et Claude, depuis de longues heures surveillaient la cuisson de la soupe, même s'ils sont rodés depuis des années que nous organisons cette manifestation, il n'empêche qu'il faut constamment « tourner la soupe » pour qu'elle n'accroche pas à la marmite, c'est beaucoup de travail.

Vers 19 heures, 160 convives arrivaient de Tence, du Chambon-sur-Lignon, Montregard et Chenereilles.

Le Président, Jean-Claude, accueillait l'assemblée, un apéritif était offert par la section, puis venait l'heure de passer au service et le moins que l'on puisse dire c'est que l'envie de goûter ce mets est prononcée, tant les odeurs du fumet titillent l'odorat.

Une recette qui semble un peu « lourde » pour un plat d'été qui se déguste le



soir, les gourmands ne s'y sont pas trompés car ils mangeaient avec appétit.

La soirée s'est prolongée en chansons, avec le chant des anciens combattants,



sous la houlette du Père Jean Dignonnet et de Jean-Claude au micro, le chant « Algérie, pays de soleil, nous n'oublions pas ceux qui, sous le ciel bleu de ton ciel, sont tombés là-bas ». Ce refrain repris par toute l'assemblée du fond de leur cœur.

Merci à tous ceux qui ont répondu à l'invitation pour partager ce moment très convivial qui nous rassemble tous dans une grande amitié et qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Le grand souhait pour l'équipe du Mas, se retrouver l'an prochain aussi nombreux autour de cette traditionnelle « soupe aux choux ». L'équipe des C.A.T.M., vous présente tous leurs vœux de bonheur et surtout une bonne santé pour cette nouvelle année.

Marcelle BROUSSARD



FESTIVAL VIVARAIS LIGNON

Dans le cadre du Festival Musique en Vivarais-Lignon, un concert découverte était programmé à l'église. L'affiche proposait « Une heure avec l'Alter-duo ».

Julien Mathias à la contrebasse, professeur au conservatoire de Lyon et Jean-Baptiste Mathulin au piano, lauréat de plusieurs concours et premier prix du concours international Chopin de Brest ont interprété des œuvres connues dont le Concerto Brandebourgeois n° 3 de Bach, La Flûte Enchantée de Mozart, ou encore La Truite de Shubert.

Ce concert a connu un énorme succès avec une église remplie de spectateurs enchantés.

la semaine
GOURMANDE
Saveurs d'automne sur le Plateau !

**DU 17 OCTOBRE
AU 1^{ER} NOVEMBRE**

VIVARAIS-LIGNON-MÉZENC

Les restaurateurs vous font découvrir
les saveurs d'automne.
Visites et animations gourmandes.

SAMEDI 17 OCTOBRE / LE MAS-DE-TENCE
14h-19h / ENTRÉE GRATUITE

Marché du terroir, démonstrations culinaires et coffrets
dégustation à emporter réalisés par nos chefs !

www.semainegourmande.fr

PLUS D'INFOS DANS LES OFFICES DE TOURISME

Le Chambon-sur-Lignon 04 71 59 71 56 • Tence 04 71 59 81 99
Le Mazet-Saint-Voy 04 71 65 07 32 • Les Etables 04 71 08 31 08
Saint-Agrève 04 75 30 15 06 • Le Monastier-sur-Gazelle 04 71 08 37 76



www.ot-hautlignon.com • www.paysdesaintagreve-tourisme.fr • www.mezencloiresauvage.com

SEMAINE GOURMANDE

La 10^{ème} édition de la Semaine Gourmande, organisée par les Offices de Tourisme du Haut Lignon, du Pays de Saint Agrève et du Mézenc Loire Sauvage, a débuté le samedi 17 octobre à la salle du Belvédère avec un grand marché de producteurs du Plateau Vivarais-Lignon-Mézenc.

Ces producteurs ont fait découvrir leur savoir-faire et leurs produits autour de dégustations. Les chefs-restaurateurs et les pâtisseries se sont également succédés pour des démonstrations de recettes. La commune sera très contente d'accueillir une nouvelle édition de cette animation.

POÈMES DE JJ GONNET

MA JOLIE VIGNE

Jolie vigne, joli raisin
Tu es digne, mon bon vin,
Tu sais garder tes racines
Et protéger tes origines.

Avec toi,
C'est la fête
Tu apportes la joie,
Tu tournes les têtes,

De tout cœur... !
Je te bois... !

Chantons, chantons
ensemble
Pour l'honneur,
Il le mérite, il me semble,
Il apporte la gaieté.

Levez haut vos verres,
Regardez ces belles couleurs,
C'est toute la lumière
Le fruit d'un dur labeur.

Tu es comme un soleil,
Une source de vie,
D'une gorgée tu nous réveilles
Et tout nous sourit.

De tes vieilles racines,
Nous faisons des objets,
Du raisin à la vigne,
Tu meubles mon chevet.

Merci, ma douce vigne
Pour tout ce bien fait,
Tu seras toujours ma divine,

Garde ton secret... ?

AMOUR

Quand on s'aime !...
C'est un hymne à la vie
Un bonheur que l'on crie
Un chant qui dit merci.

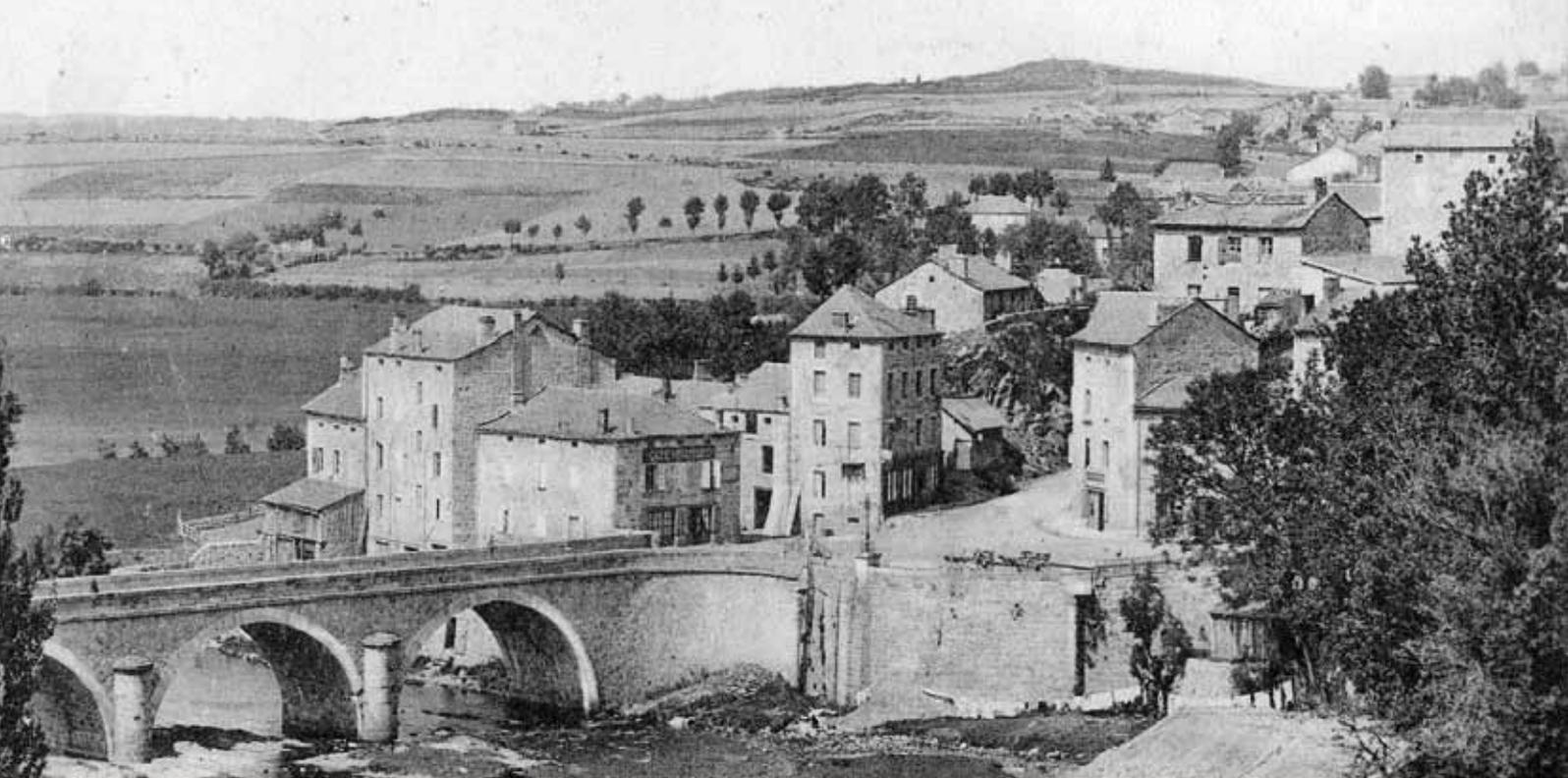
Quand on s'aime !...
L'on s'enivre à deux
D'un nectar délicieux
D'un poisson dangereux.

Quand on s'aime !...
C'est le moyen du corps
De confirmer plus fort
Ce que le cœur adore.

Quand on s'aime !...
C'est un retour aux sources
Un instinct qui vous pousse
A gagner toutes les courses.

Quand on s'aime !...
Plus rien n'a d'importance
Que l'instant qui commence
Vers un vol en partance.

Quand on s'aime !...
C'est une vision du ciel
Que dévoile l'Eternel
A tout pauvre mortel.



Edito

Il est toujours difficile de résumer en quelques lignes les douze derniers mois. A l'approche des fêtes de Noël et du Nouvel An, la commune se pare de décorations, de sapins, d'illuminations. Notre service technique, des personnes volontaires, fidèles depuis des années, installent les guirlandes, sapins, confectionnent et embellissent, avec le souhait de rendre notre commune attrayante, et c'est une réussite à chaque fois.

2015 a été riche. Ce bulletin annuel en témoigne, il répond réellement aux besoins de tous les publics et vous permettra de connaître l'essentiel de la vie de la commune. On se rappellera la fin de chantier du pôle social et médical, la salle Maria Bonnet, le réseau chaleur, l'office de tourisme. Le Conseil Municipal s'est appliqué à chercher des économies de frais de fonctionnement sur différents postes et nous commençons à avoir des résultats satisfaisants.

En cette période difficile, la baisse éventuelle des dotations de l'Etat, l'importance de nos remboursements d'emprunts, une CAF (capacité d'autofinancement) inexistante, impliquant un recours systématique à l'emprunt pour financer les dépenses d'équipement. C'est dans ce contexte de perspectives budgétaires, que je me suis engagée auprès des Services de l'Etat, à ne pas entreprendre de travaux d'investissements (sauf en cas d'urgence), durant les années 2016 et 2017.

« Faire une pause », pendant deux ans, ce qui n'est jamais un mauvais exercice, par ailleurs. A compter de 2018, cela nous apportera, avec une baisse substantielle de certains emprunts, une réelle bouffée d'oxygène.

Nous savons que ce serait un MANDAT DE GESTION, nous ne baisserons pas les bras pour autant, nous garderons toujours cette « volonté de faire » et nous nous adapterons à cette situation en trouvant des solutions.

Notre commune a beaucoup d'atouts et des cartes à jouer, elle propose de nombreux services, elle est dotée de très bonnes écoles et collèges avec un enseignement de qualité, nous avons des entrepreneurs **de toutes activités confondues** motivés et compétents, un tourisme en plein développement, un milieu associatif important, des projets culturels, mais également, des porteurs de projet viennent me rendre visite.

Nous avons connu des années difficiles en 2011/2012. Mais je peux vous assurer que Tence est en train de « relever la tête ». Je me réjouis de la très bonne collaboration que nous entretenons avec la CCHL, qui nous accompagne sur nos projets. Nous aurons ensemble, des réflexions importantes à mettre en place étant donné que certaines de nos compétences leur seront transférées, suite à la mise en place de la loi NOTRe.

Une longue marche est désormais programmée et comme nous nous y sommes engagés, avec votre soutien et votre confiance, nous réaliserons progressivement les objectifs en avançant lentement mais sûrement, pour que notre commune, à laquelle nous sommes profondément attachés, reste à l'avenir, un lieu où il fait bon vivre.

Comme chaque année, nous avons une pensée pour les personnes malades, pour les plus démunis et pour tous ceux qui traversent un moment difficile.

Je tiens à souligner l'implication des Elus, le travail de tout le personnel communal.

Ensemble nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016, pleine de beaux projets et de vraies réussites.

Votre Maire, Brigitte RENAUD

Maire : Brigitte RENAUD

1^{er} adjoint : Bernard RECHATIN
Travaux - Voirie - environnement
patrimoine - urbanisme

2^e adjoint : Julien MELIN
Action économique - développement
durable - artisanat - agriculture - forêt
tourisme

3^e adjointe : Marie-Josèphe GACHET
Action sociale - personnes âgées - petite
enfance - logement social - structure
médicale - vie éducative

4^e adjoint : Guillaume GOUNON
Finances, gestion du personnel
et subventions

5^e adjointe : Stéphanie CHARROIN
Vie associative, communication,
commerce et cadre de vie

1^{ère} conseillère municipale déléguée :
Valérie DEFOURS au sein de la
commission « action sociale » en charge
de la culture, du suivi du RISOM et de la
Médiathèque, de la PULP, du soutien au
cinéma, des interventions scolaires, des
animations autour du livre et du suivi des
actions de la crèche et du RAM.

2^{ème} conseillère municipale déléguée :

Joëlle ROUSSON au sein de la commission
Finances, gestion du personnel
et subventions.

Liste des conseillers municipaux :
Eliane ROUX, Jacques BONNEFOY,
Philippe PERRIN, Jean Paul JACQUET,
Maxime CHAUDIER, Catherine RANCON,
Serge MOUNIER, Sylviane VERILHAC,
Michel DELOLME, Nicole DIGONNET,
Jacqueline DECULTIS, David SALQUE-
PRADIER, Françoise CHAVE-CHAPUIS,
Bernard GOUIT, Laure SOUVIGNET



Rappel

Tous les comptes
rendus de conseil
municipal ainsi
que la liste des
délégations sont
disponibles sur le site
internet de la Mairie.
www.ville-tence.fr

VOTRE CONSEIL TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS

Commission des travaux-voirie environnement-patrimoine urbanisme

Bernard RECHATIN (vice-président)
Éliane ROUX
Jacques BONNEFOY
Serge MOUNIER
Michel DELOLME
Philippe PERRIN
Françoise CHAVE-CHAPUIS

Commission action économique développement durable artisanat-commerce-agriculture forêt-tourisme

Julien MELIN (vice-président)
Catherine RANCON
Joëlle ROUSSON
Stéphanie CHARROIN
Maxime CHAUDIER
Jacques BONNEFOY
Laure SOUVIGNET

Commission finances, gestion du personnel et subventions

Guillaume GOUNON (vice-président)
Bernard RECHATIN

Julien MELIN
Marie-Josèphe GACHET
Stéphanie CHARROIN
Joëlle ROUSSON
David SALQUE-PRADIER

Commission action sociale personnes âgées- petite enfance logement social-structures médicales-vie éducative

Marie-Josèphe GACHET (vice-présidente)
Nicole DIGONNET
Éliane ROUX
Sylviane VERILHAC
Valérie DEFOURS
Bernard GOUIT

Commission vie associative, communication, commerce et cadre de vie

Stéphanie CHARROIN (vice-présidente)
Valérie DEFOURS
Nicole DIGONNET
Philippe PERRIN
Jean-Paul JACQUET
Jacqueline DECULTIS

Recensement

DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2016

Cette année, le recensement se
déroule dans notre commune ! Se
faire recenser est un geste civique.
C'est simple, utile et sûr... **et vous
pouvez y répondre par internet !**

• Pour répondre par internet, rendez-
vous sur le site :
www.le-recensement-et-moi.fr

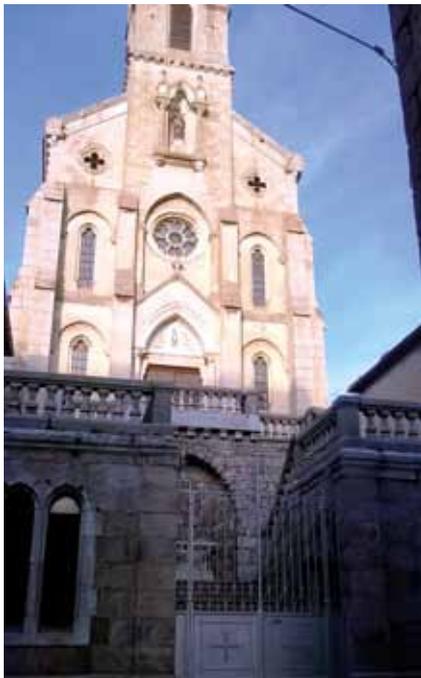
• Si vous ne pouvez pas répondre
en ligne l'agent recenseur vous
remettra lors de son passage les
questionnaires papier. Remplissez-
les lisiblement. Il peut vous aider si
vous le souhaitez et viendra ensuite
les récupérer à un moment convenu

avec vous. Vous pouvez également
les envoyer à votre mairie ou à la
direction régionale de l'Insee.

**Le recensement, c'est sûr : vos
informations personnelles sont
protégées.**

Pour plus d'informations, consultez le
site internet :
www.le-recensement-et-moi.fr

DE NOMBREUX TRAVAUX RÉALISÉS À TENCE



RÉNOVATION DE LA CHAPELLE NOTRE DAME

Avec les chantiers d'insertion l'ARMEE DU SALUT fait partie des structures « d'insertion par l'activité économique » leur but : proposer aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, un accompagnement et une activité afin de faciliter leur insertion.

Une équipe a été à l'origine du décapage du portail de la chapelle ainsi que la réfection de la peinture.



AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ECOLES

Profitant des vacances scolaires, l'entreprise **EIFFAGE Travaux Publics**, basée à Yssingeaux, a réalisé l'aménagement complet de la Rue des Ecoles, du 14 Juillet au 15 Aout 2015.

La structure de la chaussée, très dégradée par les divers travaux du réseau de chaleur et par les affres de l'hiver, a été entièrement refaite.

La mise en place de bordures hautes de quai de bus, ainsi que la réalisation d'un plateau surélevé pour le passage piéton a permis d'améliorer grandement la sécurité de ce secteur.

Cette portion de route a également été interdite aux véhicules « transport de marchandises » et la vitesse a été limitée à 30 km/h.

Le montant des travaux est de 89 465.49 € HT.



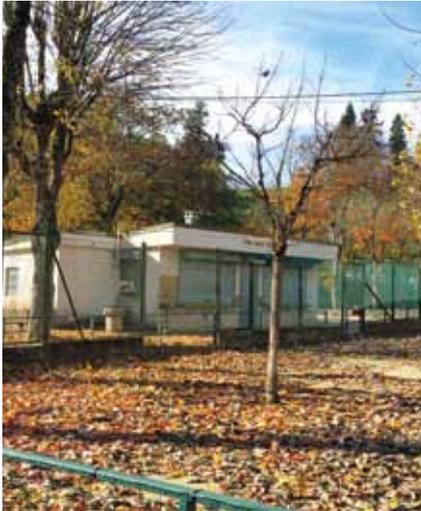
MUR DU CIMETIÈRE

Au cours de cette année 2015, le canal situé sous le mur du cimetière, ainsi qu'une bande de terrain ont été achetés par la commune. Ces acquisitions permettront la confection d'un talus de soutènement de l'ensemble du mur et la réalisation d'un cheminement piétonnier reliant le parking du Fieu à l'entrée nord de Tence. Ces travaux, ainsi que la réfection de la partie du mur éboulé seront réalisés fin 2015-début 2016.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaristes en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en électricité, et, considérant enfin que, à certaines heures, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue, le conseil municipal a décidé d'éteindre la totalité de l'éclairage public sur le territoire de la commune de Tence une partie de la nuit.

**Extinction de 23h00 à 06h00 sur l'ensemble de la commune.
Sauf le vendredi et le samedi dans le Centre Bourg :
extinction 01h30 - 06h00**



L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Comme chaque année, l'entretien des biens communaux tient une place importante dans les coûts de fonctionnement de la commune.

En 2015, nous avons entre autres :

- Changé la toiture du bâtiment de la buvette des jeux de boules au stade du Pont (6766.57 € HT)
- Rénové entièrement deux appartements
- Aménagé le local de l'office de Tourisme dans la Grande Rue
- Modifié les salles de bains des 6 appartements du bâtiment « Ancienne gendarmerie », rue des écoles
- Refait le traçage aux nouvelles normes du terrain de basket au Gymnase et les différents tracés au Préau de l'école publique
- Rénové les garde-corps des ponts de la commune...

Bernard Rechatin



EXTENSION DU RÉSEAU CHALEUR

Les travaux engagés en 2014, avaient permis le raccordement au réseau chaleur de quarante logements OPAC de la zone de Leygat, ainsi que du pôle multi activités de la Communauté de Communes, avant l'hiver 2014-2015.

Ces travaux se sont poursuivis et achevés cette année par le raccordement des 16 logements de l'immeuble Pré Forot, situé Rue des Ecoles à Tence.

Pour rappel, la chaufferie bois de Tence, d'une puissance de 2000KW, alimente près de 80 logements ainsi que la maison de retraite, la caserne des pompiers et les services Techniques, l'école publique, le collège public, le gymnase, la piscine, le préau de l'école, le vestiaire du terrain stabilisé, le siège de la Communauté de communes, le bâtiment communal « TUR », la gare et la bibliothèque.

Bernard Rechatin

Nermanences en mairie

Le premier samedi de chaque mois sur RDV.

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Jusqu'à présent, La Commune de Tence était couverte par un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé le 29 juillet 2004 par délibération du Conseil Municipal.

Par délibération du 29 septembre 2008, une procédure de révision générale du P.L.U. a été engagée sur le territoire de la commune de Tence, conformément aux dispositions des articles L 123.1 et suivants et R123.1 et suivants du Code de l'Urbanisme.



LA PROCÉDURE DE RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

Cette procédure permet d'adapter le document d'urbanisme communal aux dispositions législatives qui se sont mises en place depuis l'approbation du P.L.U. :

- La loi portant engagement national pour l'environnement dite Grenelle du 12 juillet 2010,
- La loi Accès au Logement et Urbanisme Rénové (loi ALUR) du 26 mars 2014.

Il s'agit aussi d'être en compatibilité avec le document de SCOT Jeune Loire et ses Rivières qui s'impose au territoire communal.

Ainsi, l'article L.121-1 du Code de l'Urbanisme fixe les principes fondamentaux s'imposant au Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) :

- « 1. L'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux, la mise en valeur des entrées de ville et le développement rural ; l'utilisation économe des espaces

naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ; la sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables ; 1 bis. La qualité urbaine, architecturale et paysagère des entrées de ville ;

- 2. La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics et d'équipement commercial, en tenant compte en particulier des objectifs de répartition géographiquement équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services, d'amélioration des performances énergétiques, de développement des communications électroniques, de diminution des obligations de déplacements et de développement des transports collectifs ;

- 3. La réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de l'énergie

et la production énergétique à partir de sources renouvelables, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, et la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature. »

La loi S.R.U. ayant mis en place l'obligation pour les communes de mettre en œuvre une concertation de la population, les modalités de cette concertation ont été définies dans cette même délibération du Conseil Municipal du 29 septembre 2008.

Les études ont débuté en 2010 avec le bureau d'études Réalités, par l'élaboration du diagnostic de la commune faisant ressortir les enjeux.

Ensuite, la commune a réfléchi à son projet de territoire, traduit au niveau du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et axé sur les thématiques suivantes :

- Favoriser une croissance démographique permettant l'accueil de jeunes ménages actifs pour éviter tout déséquilibre démographique
- Conforter le développement de l'économie locale et du tourisme vert afin de maintenir un bon équilibre habitat – emplois et conforter Tence comme centralité au sein de son intercommunalité
- Offrir aux Tençois un cadre de vie de qualité et répondre à leurs besoins en terme d'équipements publics, d'aménagement et de sécurité dans les déplacements
- Protéger les milieux naturels et agricoles, ainsi que les éléments du patrimoine et de l'architecture locale.

Ce PADD a fait l'objet d'un premier débat au sein du Conseil Municipal le 18 Juin 2013.

Au regard de l'évolution du cadre réglementaire et notamment de la mise en application des lois Grenelle, la commune de Tence, concernée par un site Natura 2000 sur son territoire, le site « Haute Vallée du Lignon » [FR 830 1088], a intégré une étude d'évaluation environnementale de son PLU. Cette étude a été menée par le bureau d'études Bioinsight.

Le projet de territoire a ainsi été complété au vu de cette étude pour une meilleure prise en compte de l'environnement et des sites Natura 2000.

De même, l'entrée en vigueur des lois Alur et LAAF a nécessité de compléter à nouveau le projet de territoire, pour afficher une modération chiffrée de consommation de l'espace.

Un PADD actualisé a donc été à nouveau débattu en Conseil Municipal le 16 Septembre 2014.

Ensuite, la traduction réglementaire s'est poursuivie avec l'établissement du zonage, du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation, traduction réglementaire qui a été revue et adaptée en fonction des évolutions du contexte réglementaire.

Toutes les modalités de concertation ont été réalisées comme suit :

→ Projet de PLU mentionné à plusieurs reprises dans le bulletin municipal annuel distribué auprès de la population et parallèlement sur le site Internet de la commune et dans la presse locale :

- Bulletin municipal de l'hiver 2008/2009 et de l'hiver 2014/2015,
- La tribune / le Progrès, le 27/07/2012 et le 16/01/2015.

→ Une réunion avec les exploitants agricoles a eu lieu en début d'étude, le 24 Février 2010, pour enrichir le diagnostic, permettant de faire un état des lieux de l'activité et de recueillir leurs projets.

→ Une réunion publique de concertation a eu lieu le 23 Janvier 2015, au cours de laquelle le PLU, la démarche et la procédure, la concertation et surtout le PADD ont été exposés.

→ Une exposition a été mise en place en Mairie depuis le 29 Avril 2015, sur les orientations du PADD.

→ Par ailleurs, la commune a mis en mairie un registre de concertation à

disposition du public depuis Février 2010. Malgré la venue en mairie de personnes pour consulter les documents mis à la disposition de la population, il n'a pas été recueilli de remarque sur le registre d'observation.



→ Parallèlement, les personnes qui souhaitent rencontrer les élus suite à lecture des documents mis à la disposition de la population (diagnostic, PADD), ont été reçues. Plusieurs entretiens ont été menés entre les élus et les administrés.

Cette concertation a permis de présenter à la population le projet de PLU et d'échanger sur ce sujet, notamment en ce qui concerne les enjeux de la démarche, la portée du futur document d'urbanisme communal et la participation de la population dans les réflexions.

De surcroît, cette concertation réalisée tout au long de l'élaboration du document d'urbanisme a donc pleinement respecté les modalités votées par le conseil municipal. Elle a permis d'exposer au public tant les enjeux de cette démarche, que les moyens pour les administrés de contribuer, par leurs observations, aux travaux de conception du PLU. Les différentes informations et documents diffusés par la commune au gré de l'avancement de sa réflexion et les échanges intervenus avec le public ont garanti que chacun puisse être correctement informé.

Dès lors

→ par délibération en date du 23 juin 2015, le conseil municipal a tiré le bilan cette concertation et arrêté le projet de révision générale du PLU de la commune de TENCE.

→ Le projet de révision générale de ce PLU a été transmis entre le 03 et le 09 juillet 2015, pour avis, aux personnes publiques qui ont été associées à son élaboration ainsi qu'aux communes limitrophes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale qui en ont fait la demande.

8 Réponses ont été rendues dans le délai imparti de 3 mois.

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 14/12/2015 AU 15/01/2016

La consultation venant d'être réalisée auprès des personnes publiques associées, il est engagé une enquête publique portant sur ce document d'urbanisme communal. Ce document est régi par le Code de l'Environnement, et, notamment, les articles L. 123-1 et suivants et R. 123-1 et suivants.

Un courrier a été adressé en ce sens au Président du Tribunal Administratif afin qu'il désigne le commissaire enquêteur. (il faut compter 1 mois de publication et 1 mois d'enquête publique)

C'est au cours de cette enquête publique que les personnes intéressées doivent réellement faire part de leurs requêtes concernant le classement de leurs propriétés foncières.

Le commissaire enquêteur dispose ensuite d'un mois pour rédiger son rapport.

À l'issue de cette enquête publique, la commune sera en mesure d'approuver par délibération de son conseil municipal la révision générale du PLU qui est susceptible d'être modifiée pour tenir compte,

→ soit des avis des Personnes Publiques Associées et consultées,
→ soit des réserves et des recommandations du Commissaire Enquêteur
→ soit des observations du public.

La seule limite étant que la prise en compte de ces modifications ne se traduise pas par une atteinte à l'économie générale du projet.

Eliane Roux



SICTOM : UN BILAN POSITIF SUR LA PÉRIODE 2009 - 2014

Le SICTOM assure la collecte et le traitement de vos déchets. Pour financer cela, le SICTOM demande une participation financière auprès de ses Communautés de Communes adhérentes. Les Communautés de Communes récupèrent la Taxe d'Enlèvements des Ordures Ménagères qui accompagne les impôts locaux (TEOM).

Il est envisagé d'adopter dans les années à venir une tarification dite « incitative », qui consistera à faire évoluer le montant de la Taxe payée par chaque ménage en fonction de la quantité des déchets qu'il produit. La TEOM incitative sera, en partie seulement, basée sur le nombre de levées de votre bac.

Le coût global de la gestion des déchets est en hausse continue et l'augmentation de divers coûts est inéluctable: carburants, TVA, Taxe Générale sur les Activités Polluantes font gonfler notamment les prix de traitement des ordures ménagères résiduelles. Une baisse des tonnages à collecter et

traiter doit intervenir pour maintenir l'évolution des coûts.

Une tarification plus juste est souhaitée par une part croissante des usagers, pour récompenser ceux qui trient leurs déchets et ceux qui compostent à leur domicile.

Une TEOM incitative est alors un moyen efficace et nécessaire d'amener chacun à trier mieux, à composter davantage et à produire moins de déchets.

La TEOM est dûe, même si vous n'avez pas pris votre bac. A terme, tout déchet présenté en dehors d'un contenant fourni par le SICTOM sera refusé en collecte et les poubelles ne seront pas pesées. Seul le nombre de sorties sera

pris en compte.

Chacun aura donc intérêt à sortir son bac uniquement lorsqu'il est plein et de ralentir au maximum son remplissage. Pour ce faire, le tri sélectif, le compostage domestique et un changement des habitudes de consommation seront les meilleurs moyens de réduire la quantité d'ordures résiduelles à éliminer.

LES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES BAISSENT, MAIS IL FAUT CONTINUER !

Entre 2009 et 2014, vos ordures ménagères se sont allégées de 2.300 tonnes soit 90 kg par habitant.

Comparaison des performances en kg/an/hab. entre 2009 et 2014

	Population	Tonnages 2009	Soit en kg/an/HAB.	Tonnages 2014	Soit en kg/an/HAB.
CC P MONTFAUCON	7242	1997,960	276 kg/an/hab.	1008,940	139 kg/an/hab.
CC HT LIGNON	8328	2753,380	331 kg/an/hab.	2042,710	245 kg/an/hab.
CCP MEZENC	5952	1634,210	275 kg/an/hab.	1289,070	217 kg/an/hab.
CC VAL EYRIEUX	3868	1293,940	335 kg/an/hab.	1055,780	273 kg/an/hab.
SICTOM	25390	7694,270	303 kg/an/hab.	5396,500	213 kg/an/hab.



C'EST DÉJÀ BIEN MAIS CE N'EST QU'UN DÉBUT !

Pour vous aider à réduire la quantité de vos déchets ménagers, favorisez :

- Le compostage individuel,
- Le tri de vos recyclables dans les colonnes prévues à cet effet (emballages ménagers, verre, papier),
- Le tri des cartons et des vêtements (dans les colonnes spécifiques),
- L'apport en déchèterie,
- L'apport solidaire (don à des associations d'insertion par exemple).

Tous ces résultats plus que positifs sont dus à la mise en place du nouveau système de collecte et à l'effort de tri des habitants. BRAVO A TOUS ! Continuons...

La collecte des ordures ménagères est faite au moins hebdomadairement, par le ramassage de votre bac individuel. Des bacs collectifs à accès contrôlé sont à votre disposition dans les bourgs, les cartes d'accès sont à récupérer dans la Mairie de votre résidence.

Alors si vous n'avez pas encore contacté le SICTOM, faites le rapidement !

Téléphone au 04 71 59 82 93 (pour réserver votre bac, informer d'un changement d'adresse ou modification du nombre de personnes au foyer, demander un échange de bac...), ou par mail à sictom.tence@orange.fr



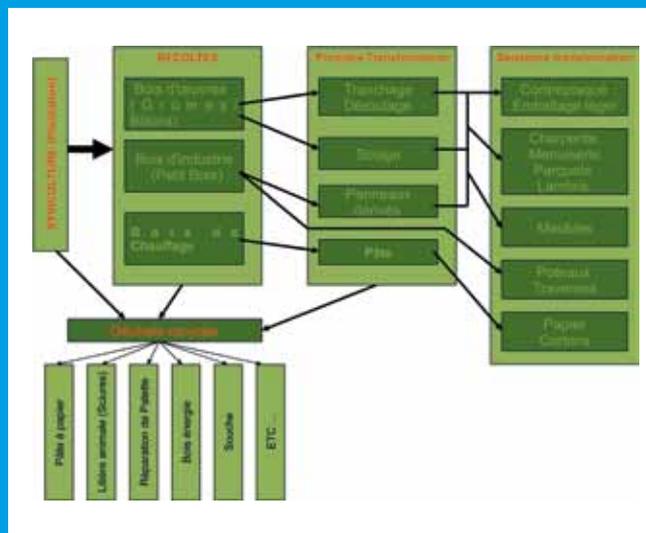
FORÊT ET AGRICULTURE

Le territoire du Haut-Lignon est marqué par une forte présence de la Forêt (plus de 37 %) et l'agriculture (plus de 47 %) de la superficie totale.

Sur la Commune de Tence, on compte plus de 20 sociétés dans la filière bois et plus de 35 exploitants agricoles, sachant qu'un agriculteur génère 7 emplois en amont et en aval, en moyenne.

La filière bois regroupe plusieurs corps de métier : la plantation, l'achat, l'exploitation forestières, le transport et la transformations en scierie (sachant que sur la commune de Tence, nous avons 2 scieries).

Schéma de la filière de l'industrie bois



QUELS SONT LES RAISONS DES COUPES BLANCHE ?

Il faut savoir que dans les années 1960, on comptait 16 238 agriculteurs contre en 2010, 5 100 agriculteurs, Donc durant ces années les petits agriculteurs ont arrêtés puis mis leurs terrains en plantation (Épicéas, Douglas, Mélèze, Grandis, ...). Jusqu'à aujourd'hui certaines de ces plantations étaient jardinées puis celles ci sont arrivées à maturité.

Nous faisons des coupes blanches car :

- Certaines plantations sèchent sur pieds (Grandis, Épicéas, ...)
- Créations de zones constructibles
- Nettoyage le bord des cours d'eau (Sicala)
- Le changement de générations
- Re plantation
- Certains agriculteurs retransforment leurs terrains boisés en terres agricoles

Les exploitants Tençoises produisent du lait de Vache, chèvres et Brebis, viande bovine, porcs, ovins, caprins, lapins et fruits rouges

La majorité du lait de vache est livrée et transformée à la laiterie GERENTES d'Araules qui emploie environ 100 salariés sur la région

Certains producteurs transforment leurs produits et vendent

directement aux consommateurs.

Un projet de mécanisation a vu le jours à Tence, production d'énergie avec les déjections animales.

Grâce aux travail du monde agricole et Forestier, notre paysage est entretenu et accueillant.

*Michel Delolme
Maxime Chaudier*



TENCE, PORTE D'ENTRÉE DES TOURISTES SUR LE HAUT-LIGNON

Avec 3 500 véhicules par jour, les nouveaux locaux de l'Office de Tourisme à Tence sont situés sur l'axe stratégique d'arrivée et de passage du Haut-Lignon. En effet, depuis le 1^{er} juillet 2015, l'association bénéficie de nouveaux locaux, mis à disposition par la commune de Tence après en avoir fait l'acquisition foncière auprès de l'OPAC.



Au printemps, la commune a réalisé de nombreux travaux de réagencement des volumes et de rénovation des locaux pour environ 58 000 € (travaux et acquisition compris). La Communauté de Communes du Haut-Lignon a quant à elle, pris à sa charge, l'acquisition du mobilier, de l'informatique/multimédia et de la signalétique. Cette opération a été financée en partie par des subventions du département de la Haute-Loire, et d'une dotation de la réserve parlementaire du député, Laurent WAUQUIEZ.

Aujourd'hui l'office de tourisme propose ainsi une surface de 80 m² d'espace accueil à ses visiteurs, avec un parking à proximité pour stationner et de nombreux services : informations, billetterie, vente de topoguides, connexion WIFI.

L'espace d'accueil est composé de différentes parties : accueil comptoir, espace information/documentation, espace enfants, vitrine pour valoriser les événements ou activités, et un coin détente avec du mobilier pour se reposer ainsi que des films promotionnels du département et de la région à regarder sur grand écran. Un point I-mobile permet au visiteur de bénéficier d'une connexion gratuite avec son appareil nomade, ainsi que du rechargement électrique, et de tablettes numériques ou ordinateurs mis à sa disposition.

Extérieurement, l'office de tourisme bénéficie de la proximité du chemin de Saint-Jacques de Compostelle (passage des Chauchères) pour la clientèle de pèlerinage, et est labellisé point info pour l'espace VTT FFC du Haut-Lignon. Trois espaces d'affichage permettent d'assurer une publicité visuelle des animations.

Contact : 04 71 59 81 99 - www.ot-hautlignon.com



ZONE D'ACTIVITÉ D'AULAGNY

Depuis 2010, les deux Communautés de Communes du Haut-Lignon et du Pays de Montfaucon travaillent ensemble sur le projet d'aménagement d'une Zone Artisanale sur la commune de Montregard à Aulagny.

Ce travail a déjà porté ces fruits avec l'installation d'entreprises et va se poursuivre avec des aménagements de terrains qui verront ensuite l'installation d'entreprises souhaitant développer leurs activités.

DEUX JEUNES PÊCHEURS MIS À L'HONNEUR



Suite à de nombreux stages organisés en 2015, Jean-François VIALETTE et Mathieu DIGONNET, du Club Mouche Tence Lignon Velay, ont été sélectionnés dans l'équipe de France jeune 2015. Ils sont donc partis pour les championnats du monde jeunes qui avaient lieu du 10 au 15 août aux États-Unis dans le Colorado à Vail. L'équipe finira alors 5^{ème} avec quelques regrets mais des étoiles plein les yeux.

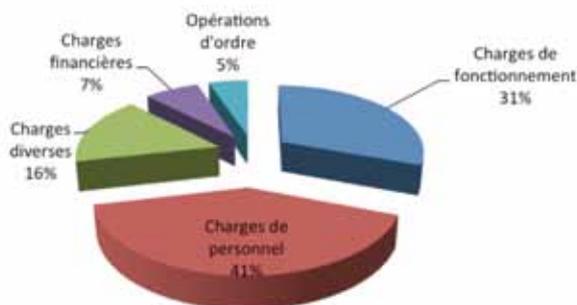
Une très bonne expérience dont ils se souviendront toute leur vie.

Julien Melin

BUDGET GÉNÉRAL

Au moment où l'article est écrit l'année 2015 n'est pas terminée, je vous propose une présentation du budget prévisionnel 2015.

Dépenses de fonctionnement 2015



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVENT À 2 700 000 €.

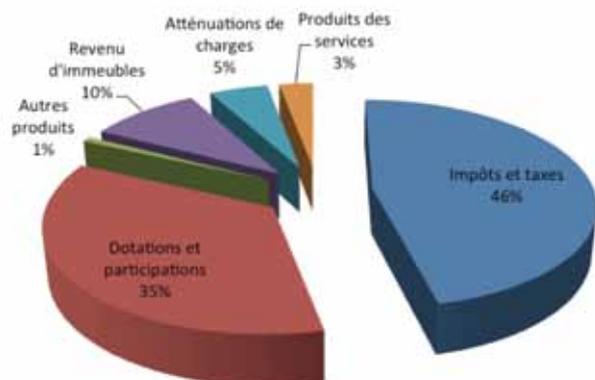
Parmi les dépenses,

- Les charges de fonctionnement s'élèvent à 840 000 €, les plus importantes étant l'électricité, le chauffage urbain, le déneigement, l'entretien des voies, des réseaux et des bâtiments ainsi que du matériel roulant

- Les frais de personnel s'élèvent à 1 120 000 €

La part de la masse salariale dans les dépenses de fonctionnement de la commune reste maîtrisée avec 41%. C'est inférieur à la moyenne des villes de même taille qui s'élèvent à 44% des charges de fonctionnement au niveau départemental et 48% au niveau régional.

Recettes de fonctionnement 2015



Parmi les recettes de fonctionnement :

- Les impôts et taxes apportent une somme de 1 300 000 €
- Les dotations et participations atteignent 990 000 €
- Les revenus d'immeubles nous apportent 260 000 €
- Les produits de nos différents services nous permettent d'encaisser 90 000 € (Piscine, cantine, bibliothèque, droits de place...)
- Les atténuations de charges représentent 140 000 € (C'est principalement le remboursement de la rémunération du personnel).

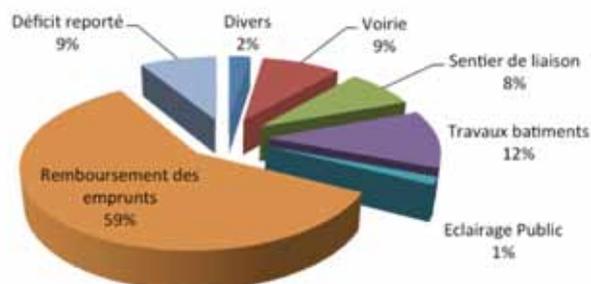
Cette année les communes subissent de plein fouet les baisses de dotation de l'État. La commune de Tence perd 51 670 € de dotation forfaitaire en 2015.

Pour pallier à ces diminutions nous avons fait le choix en 2015 de ne pas augmenter les impôts, mais nous avons travaillé sur nos charges de fonctionnement pour les diminuer :

- Renégociation des contrats de téléphones, d'assurances
- Suppression de divers contrats : 3 000 € d'économie
- Modification des horaires de l'éclairage public, nous pouvons espérer une économie de plus de 10 000 € par an
- Nous n'allons pas renouveler les emplois d'été à la voirie pour l'année 2016, cela fait une économie de 8 500 €

Bien sûr ils nous restent encore des pistes pour 2016 afin de continuer à diminuer nos charges.

Dépenses d'investissement 2015

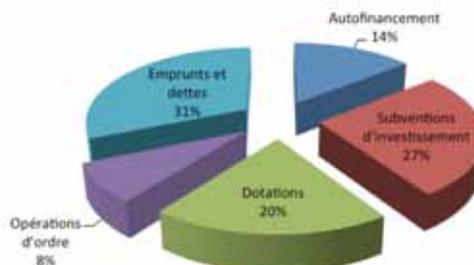


La commune pour cette année 2015 a prévu d'effectuer différents travaux dont les principaux sont les suivants :

- Sentier de liaison comprenant la réfection du mur du cimetière pour 150 000 € TTC
- Voirie pour 170 000 € (dont 115 000 € TTC pour la rue des Ecoles)
- Aménagement de l'office de tourisme pour 58 000 € TTC (y compris les travaux réalisés en régie par nos agents).
- Travaux divers sur les bâtiments (réparation de la toiture de la bascule du Chatigague, de la toiture de la buvette des boules, entretien de nos appartements, nouveaux tracés de basket au gymnase,...)

D'autres investissements sont réalisés : matériel informatique, remise en état des coffrets de l'éclairage public, achats matériel divers...

Recettes d'investissement 2015



Plusieurs de nos projets seront financés en partie par subventions, nous avons obtenu :

- 72 000 € de CG2D pour le sentier de liaison (comprenant la réfection du mur du cimetière)
- 30 000 € de DETR, et 9000 € au titre des amendes de polices pour la voirie de la rue des Ecoles.

Guillaume Gounon et Joëlle Rousson

PETITE PROMENADE DANS LE VILLAGE

Cette année encore le commerce est en pleine expansion sur notre village.

Sur la place de la mairie, reprise du bar par Jean-Loup, dans une ambiance sympathique et festive, souvent musicale, un vrai lieu de rencontres !



Installation également de deux cabinets d'Experts-Comptables : SEGECO s'est installé Rue de Saint-Agrève...



D'autres, déjà présents sur le village, se sont déplacés : Le Crédit Mutuel s'est installé Rue d'Annonay, à côté de la pharmacie, dans une agence neuve, beaucoup plus spacieuse et maintenant équipée d'un distributeur automatique.



Côté mécanique encore, ouverture du Garage d'ALEXANDRE DUPUY, sur le site de l'ancienne usine Pochon « au Pont ».



suivi par CER Rue d'Annonay.



JPB SERVICES à quitté le Chatiague pour reprendre les anciens locaux d'ALEXIS PNEUS, qui lui-même s'est installé rue de Saint-Agrève, dans les anciens locaux de Mécatype.



Et enfin, le magasin de chaussures MES SOUVENIRS D'ENFANCE partage désormais la boutique du Boudoir de Léontine à l'entrée du village.



Bienvenue à ces nouveaux arrivants !!!



**Félicitations à tous pour cet esprit d'initiative !
Tous nos commerces sont à la base et essentiels à la vie de notre village.**

Stéphanie Charroin



MAISON SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Le projet de construction de la MSP de TENCE autour duquel les 1^{ères} réflexions avaient débuté en 2003 s'est concrétisé fin 2014.

RETOUR SUR LE PROJET

L'objectif essentiel visé par la commune de TENCE repose sur l'amélioration de l'offre de soins de premier recours, et la qualité de ces soins dans une zone où la désertification médicale menace. Et les objectifs de la structure elle-même visent :

- A améliorer la qualité d'exercice professionnel.
- A conforter l'accessibilité, la continuité et la permanence des soins.
- A développer la prévention, à améliorer l'attractivité pour les professionnels de santé et leur qualité de vie.

L'idée étant :

- De regrouper sur un même lieu géographique des professionnels de santé de spécialités différentes
- De mieux les organiser et de mutualiser les moyens et par voie de conséquence, de mieux « coller » à la demande des jeunes générations de médecins, et notamment des femmes médecins, afin de favoriser leur installation en zone déficitaire en professionnels de santé.
- Et d'améliorer ainsi la qualité du service rendu à la population

La MSP a été inaugurée le 26/09/2015 en présence de :

- Agnes CHAVANON : Mme la Sous Préfète
- Jean Pierre MARCON : Président du Conseil Général
- Olivier CIGOLETTI : Sénateur
- Andre CHAMPAVEIRE : Vice Pdt Conseil Régional d'Auvergne
- Isabelle VALENTIN : conseillère régionale
- Et de nombreux élus.

Elle a été nommée « **MAISON JEAN DIGONNET** ».

Dans le même bâtiment au 3^{ème} étage se trouve le pôle social qui regroupe l'ADMR et les assistantes sociales du département.

La salle du rez de chaussé a été dénommée « **SALLE MARIA BONNET** » en hommage à la sœur garde malade qui était infirmière et bien connue des tençois.

Cette salle a été inaugurée le même jour.

Marie-Josèphe GACHET

Projet en chiffres

Cout du projet initialement prévu : 2 130 000 €

Réalisé environ :
2 062 989,51 €

Montant des subventions :
environ 1 097 999,03 €

En tout ce sont 12 professionnels qui occupent le bâtiment dans 7 spécialités différentes :

- 2 médecins
- 2 kinésithérapeutes
- 4 infirmiers
- 1 orthophoniste
- 1 ostéopathe
- 1 audioprothésiste
- 1 psychologue

Des places sont encore disponibles : 2 locaux, 1 cabinet de dentiste et des créneaux journaliers dans le cabinet multipériphérique.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Les services de l'accueil sont fréquemment sollicités par des personnes souhaitant obtenir des informations sur les aides auxquelles elles peuvent prétendre dans un contexte social dégradé, le CCAS, héritier du bureau de bienfaisance a vocation à intervenir plus fréquemment et s'impose comme un outil à disposition des communes pour conduire une politique d'action sociale aux cotés des départements.

L'année 2015 fut marquée par la recherche d'un local pour les restos du cœur qui ont été logés provisoirement rte de St-Etienne à la place du garage FERRATON, la maison étant destinée à être démolie. Ils se sont installés au Chambon-sur-Lignon dans un local du presbytère.

Les autres attributions du CCAS sont entre autres l'organisation d'un repas en mai aux personnes âgées de 70 ans et plus et des colis de Noël aux personnes âgées de 75 ans et plus ainsi qu'aux résidents de la maison de retraite.

Marie-Josèphe GACHET

A VOTRE ÉCOUTE :

L'adjointe à l'action sociale **MARIE JO GACHET** est à votre disposition à la mairie sur rendez vous le mardi matin de 10h à 12h.

RISOM
Tence - St-Jeures - Le Mazet-St-Voy
RÉSEAU INTERCOMMUNAL & SOLIDAIRE DE MÉDIATHÈQUES



RÉSEAU INTERCOMMUNAL & SOLIDAIRE DE MÉDIATHÈQUES

Le RISOM (www.risom.fr) rassemble les médiathèques de Saint-Jeures, du Mazet Saint-Voy et de Tence. Les collections sont partagées avec les médiathèques du Chambon-sur-Lignon et Saint-Agrève au sein d'un réseau appelé Pays-Lecture (www.payslecture.fr). L'équipe professionnelle est composée de trois agents à temps complet, d'un agent à 28 heures et d'un agent à 8h00. L'équipe de bénévoles (pour Saint-Jeures et le Mazet Saint-Voy) est composée de 13 personnes.

UN RÉSEAU EN BONNE SANTÉ

Le nombre de prêt annuel ne cesse de croître confirmant ainsi les choix fait en terme de politique d'acquisition. Le public est au rendez-vous des animations : organisations d'expositions avec vernissage, séance de lecture d'albums théâtralisée « les petites histoires », ateliers de Claire et d'Emelyne, conférences « au gré des sons » avec le Pays-Lecture, conférences de la Petite Université Libre et Populaire de Tence (www.lapulp.fr) et tant d'autres initiatives.

Les statistiques 2014 confirment la bonne santé du réseau.

LE PROJET LABO 43/07 : PAR ICI LA SCIENCE

Dans ce projet, financé par la Région Auvergne et la DDCSPP Haute-Loire, le Pays-Lecture a choisi de promouvoir une culture humaniste et scientifique dans un travail de valorisation des sciences auprès de la population. Il s'agit pour les médiathèques et la ludothèque du territoire, de proposer une série d'actions tout au long de l'année : expositions, conférences, projections de courts métrages, ateliers scientifiques, venue d'écrivains de science fiction...

RENSEIGNEZ-VOUS dans nos médiathèques !



Appel à bénévoles

Pour ouvrir nos médiathèques tout au long de l'année nous avons besoin de vous. Si vous aimez nos médiathèques et disposez d'un peu de temps, vous pouvez assurer une permanence à votre rythme au Mazet Saint-Voy et à Saint-Jeures.

Sans l'aide des bénévoles nous ne pourrions effectuer toutes les actions que nous menons au cours de l'année. La procédure est simple, vous nous téléphonez au **04.71.59.59.10**, nous prenons rendez-vous, nous vous formons à l'outil informatique et vous accompagnons quelques temps avant de vous laisser seul (e) pour accueillir le public.

INSCRIVEZ-VOUS

Comme chaque année je veux souligner la volonté du personnel du RISOM à s'engager dans la vie sociale et culturelle de notre communauté. Pour que notre mission prenne tout son sens, il est important que chacun et chacune d'entre vous utilise nos services (particulièrement vos enfants). Les médiathèques du RISOM sont au service de tous les usagers, c'est pourquoi, nous sommes ouverts à toutes propositions des citoyens quant aux initiatives culturelles que nous proposons sur le territoire. Il suffit pour cela de nous contacter.

L'INSCRIPTION

L'inscription au réseau des médiathèques coûte 10 euros à l'année en tarif plein, elle est gratuite de 0 à 18 ans, ainsi que pour les personnes en difficulté. Cet abonnement donne accès à l'ensemble des documents des médiathèques du plateau Vivarais-Lignon.



LA PULP FÊTE SES 10 ANS !

La PULP est née en 2006 à Tence, créée par Renaud Aioutz, parrainée par Pierre Brunel et coordonnée aujourd'hui par Patrick Bartet, directeur du RISOM.



La Petite Université Libre et Populaire, PULP, fait partie du réseau des universités populaires indépendantes et alternatives se situant dans le sillage de l'initiative de **Michel Onfray** à Caen. Son objectif est la transmission des savoirs pour tous. C'est pourquoi les conférences s'adressent à tous, quels que soient votre âge ou vos diplômes. Les intervenants de renom, universitaires ou chercheurs, ont toujours à cœur de faire partager leurs connaissances d'une façon très abordable, illustrant leurs propos à l'aide de diaporamas projetés sur l'écran du cinéma. « Seule importe la soif partagée de **découvrir**, de **comprendre** et **d'apprendre** ensemble ! » (P. Bartet). La séance se termine par un échange entre le public avide de questions et le conférencier qui peut ainsi lever les dernières interrogations.

Toutes les conférences sont enregistrées grâce aux moyens techniques de CinéTence et vous pouvez les écouter sur le site (www.lapulp.fr) comme les **7000 auditeurs** qui nous ont déjà rejoints depuis 2006. Vous profitez ainsi, de chez vous, des interventions de grands chercheurs comme André Brahic (astrophysicien), Pierre Brunel (professeur de littérature à la Sorbonne), Laure Pantalacci (égyptologue) ou Catherine Vidal (neurobiologiste).

La PULP n'existe que grâce à **l'intervention bénévole des conférenciers**. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude ! Toutes nos conférences ont lieu **un samedi par mois, à 15h00, au Cinéma de Tence** (8, Rue de Saint-Agrève). Les Intervenants se prêtent ensuite au jeu de la vente-dédicace avec la Boîte à Soleils, autour d'un verre de l'amitié.

Cette année encore le programme est très riche et chacun y trouvera matière à satisfaire sa curiosité ! Histoire, Economie, Astronomie, Politique, Sciences Physiques,... font partie des **26 disciplines** représentées depuis 10 ans. La prochaine conférence, le **samedi 16 janvier**, nous conduira en **Grèce** en compagnie de **François Hartog**, historien, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. « La Grèce antique est la plus belle invention des temps modernes ». Cette phrase de Paul Valéry nous invite à réfléchir sur l'histoire ancienne et moderne, sur les usages du passé et sur nos rapports au temps.

Vous trouverez le **programme de cette saison 10 au RISOM**, dans les commerces et à l'office de tourisme notamment. Surveillez les affiches et venez nous rejoindre : vous pourriez bien y prendre goût !

Depuis la saison 1

- 60 conférences
- 7000 auditeurs
- 26 disciplines représentées !

Entrée libre et gratuite



Merci à tous nos partenaires

La ville de Tence / Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Loire / Ministère culture et communication / Fête de la sciences / Région Auvergne / Département de la Haute-Loire / Astu' sciences / Syndicat mixte de la Jeune Loire et ses rivières / Risom / Ciné Tence / Librairie la boîte à soleils / Aqciom.

Valérie DEFOURS



L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT MARTIN, UN ÉTABLISSEMENT QUI SE RENOUVELLE CHAQUE JOUR

UNE ÉCOLE QUI VIT AU RYTHME DES PROJETS : CHAQUE ANNÉE UN NOUVEAU PROJET FÉDÉRATEUR

Durant l'année scolaire 2014/2015 nous avons pour projet « L'art dans tous ses états ! ».

Les enfants ont pu découvrir l'art sous toutes ses formes... Expression théâtrale, cinéma, arts plastiques, artisanat, danse, musique...

De nombreux projets ont pris place au sein de l'établissement... L'année s'est terminée par les voyages scolaires en lien avec ce projet et la fête des familles.



Les PS/MS se sont rendus à St Etienne afin d'assister à une représentation du cirque Pinder, Les GS CP CE1 et CE2 se sont rendus au Vallon du Villaret et les CM1, CM2 ont pu visiter le musée Richard De Bas à Ambert où ils ont découvert la fabrication du papier (base du cadeau de la fête des mères).

CETTE ANNÉE, NOUS « PARTONS » EN VOYAGE POUR « UN TOUR DU MONDE L'ART ! »

En parallèle, nous allons réaliser un conte à plusieurs mains ! Tout d'abord, toutes les classes vont travailler sur le portrait et réaliser le portrait d'un

personnage qu'ils auront inventé. Chaque classe présentera sa réalisation et un vote sera fait pour élire le personnage principal de notre récit. Chaque classe emmènera ensuite ce personnage sur un continent pour lui faire vivre de merveilleuses aventures ! Tous les récits seront ensuite mis en commun pour être reliés et remis aux enfants.

Un réseau d'établissements qui vivent au même rythme le temps d'une journée « rugbyschool » en attendant la coupe du monde de rugby !



Lors de cette journée de fraternité plus de 1800 élèves des établissements catholiques du réseau « sur le chemin de sucs » se sont rassemblés sur les sites de Tence et d'Yssingaux autour d'activités liées au rugby : des matchs, des randonnées à thèmes. Les jeunes ont aussi apporté une denrée alimentaire ce qui a permis de recueillir plus de 1300 kg de nourriture pour la banque alimentaire !

UN ENSEMBLE SCOLAIRE QUI VIT AU RYTHME DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'établissement a mis à la disposition des élèves 26 tablettes, toutes les

classes de l'école et du collège ont été équipées de vidéo projecteur, et les salles technologie et le CDI ont vu leur matériel renouvelé et augmenté ! Mais l'établissement n'en oublie pas pour autant les cahiers et l'apprentissage par l'expérimentation comme la construction de la maison écologique.

DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS POUR AGRÉMENTER LES RÉCRÉATIONS QUI RYTHMENT LES JOURNÉES D'ÉCOLE

L'APEL et l'OGEC se sont associés pour investir dans les aménagements des cours extérieures : une aire de jeux, des bancs, des installations sportives : des aménagements qui contribuent au bien être de chacun pendant les récréations qui rythment les journées des enfants dans un établissement scolaire.



UN ÉTABLISSEMENT QUI VIT AU RYTHME DES SAISONS



L'automne : Après la rentrée, temps de découvertes des classes et des nouveaux camarades de classe, les collégiens font des choix d'options : théâtre, football, sports, photo, design, stylisme, flûte Catalane. Cette année, les élèves ont pu bénéficier de l'ouverture de l'option Européenne Anglais pendant laquelle chacun des jeunes peut se faire plaisir en dialoguant exclusivement en Anglais !



L'hiver : les élèves de primaire ont pu participer à la sortie luge ! Les élèves de 6^{ième} 5^{ième} ont été initiés ou confortés dans la pratique du ski de descente pendant une semaine en station de La Toussuire. Ils sont tous revenus heureux avec beaucoup de souvenirs !



Le printemps : les jeunes collégiens de 4^{ième} et de 3^{ième} ont découvert l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre : à chacun sa formule en fonction des langues choisies ! Le temps de commémoration du 8 mai a permis aux élèves de faire aussi un travail de mémoire.



L'été : La fin de l'année scolaire a été marquée par la fête de la musique animée notamment par les élèves de troisième et par la traditionnelle soirée des options. Le collège s'est encore démarqué cette année par 100% de réussite au diplôme national du brevet avec de nombreuses mentions ce qui permet à chacun de poursuivre avec succès dans les lycées de leur choix. Bravo aux jeunes et aux équipes.

Cet accompagnement vers la réussite est le fruit d'une organisation cohérente de l'établissement qui permet à chacun de développer son excellence notamment à travers la très grande diversité des options permettant de cultiver le goût de l'effort tout en proposant une très large ouverture culturelle et sportive. L'établissement propose l'apprentissage des langues dès la sixième pour ceux qui le souhaitent, mais aussi pour certains des temps de soutiens pendant les vacances au primaire mais aussi en 3^{ième}.

UNE ÉCOLE QUI VIT AU RYTHME DES ENFANTS

Cette année encore nous avons maintenu le rythme de la semaine à quatre jours à l'école. Depuis deux ans l'équipe de l'école se forme auprès de pédopsychiatres, d'ergonomes, de chrono biologistes, de formateurs Vittoz, de formateur yoga, afin de toujours mieux prendre en compte l'enfant, son rythme, ses besoins et ce tout au long de la journée, de la semaine. Ainsi nous avons pu expérimenter et mettre en place des choses nouvelles dans nos classes, et sur le temps périscolaire...

Cette année encore nous poursuivons cette démarche en nous interrogeant sur « être bien, ça s'apprend ! ».

Portes ouvertes les les 11 et 12 mars

- Une équipe éducative et pédagogique accueillante, bienveillante et disponible qui accompagne chacun pour qu'il donne le meilleur de lui-même.
- Des locaux entièrement neufs, fonctionnels, agréables et accessibles aux personnes à mobilités réduites.
- Des équipements pédagogiques de pointes, adaptés aux nouvelles technologies.
- Des rythmes scolaires choisis et adaptés
- L'organisation des garderies et des études dirigées, les activités UNSS.
- L'accompagnement spirituel adapté à chacun proposé sur temps scolaire
- Des résultats au brevet des collèges excellents (deux années consécutives à 100%).
- L'accompagnement pour une orientation choisie.
- Le projet d'école.
- Des séjours linguistiques en Europe Angleterre, Espagne, Suède, l'Allemagne, la Finlande.
- Les projets culturels innovants : cinéma, théâtre, danse...
- Les options : découvertes professionnelles, latin, design, stylisme, euro Anglais...
- Les sorties scolaires : classe de Neige, classe nature...

L'ensemble scolaire catholique de Tence c'est aussi des bénévoles

OGEC ORGANISME DE GESTION DES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES

L'OGEC est une association animée par des bénévoles dont le rôle est de veiller à la bonne gestion de nos établissements. L'équipe se compose ainsi de : Amélie ARGAUD, Philippe BARRIOL, Jean Claude BEAL, Aimé BREYSSE, Odile MALOSSE, Christine MEULIN, Yannick POCHELON, Christelle RUEL, Alfred VACHER.

APEL ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (apel.tence@yahoo.fr)

L'APEL est une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement et très activement à la vie de l'établissement : accueil, animation, rencontres, participation au financement d'actions et de matériel...mais aussi conseils et informations autour Denise MASSARDIER Présidente, Fabrice HEYRAUD Vice-président, Stéphane BEAL Trésorier, Jean-Pierre CHAUDIER Vice-trésorier, Patricia COULAND Secrétaire, Nathalie SOUVIGNET Vice-trésorière.

L'objectif de l'APEL est de fédérer les familles autour du projet de l'établissement. Ceci passe par **l'organisation de manifestations le concours de belote le 14 février, la Fête des familles le samedi 18 juin 2015** et bien d'autres encore !

C'est grâce à l'investissement, le soutien inconditionnel que chacun de ces bénévoles met au service de l'établissement, en équipe avec les personnels de l'établissement, que nos projets peuvent être aussi nombreux : un GRAND MERCI à CHACUN.

A L'ÉCOLE PUBLIQUE : DES RICHESSES LOCALES À EXPLOITER

De grands rendez-vous demeurent incontournables comme la classe piscine pour les GS, CP et CE1 qui vont à la piscine de Dunières pendant une semaine ininterrompue.

L'intensité d'une classe piscine, avec 10 séances regroupées sur 5 journées permet de faire progresser les enfants plus rapidement : les repères acquis ne s'estompent pas d'une semaine à l'autre permettant de franchir des paliers plus importants. Ce travail est renforcé par les 2 séances hebdomadaires dont bénéficient toutes les classes élémentaires à la piscine de Tence à partir de début juin. La classe piscine est réservée aux élèves du cycle 2 et l'on constate aujourd'hui avec l'expérience que les enfants issus de ces 3 années de pratique sont en large majorité devenus de bons nageurs à la fin du CM2 et que le principe mérite donc d'être reconduit.



Tout le monde est prêt pour le grand bain

Les plus grands, des classes de CM, ont pu découvrir la pratique de la voile au lac de Devesset, ce qui limite les trajets. Pendant une semaine, ils ont appris les bases de l'activité, et par la découverte d'un nouvel environnement, ils ont développé les qualités essentielles pour le développement de l'enfant que sont : la confiance en soi et la capacité à prendre des risques mesurés.



Quelle maîtrise !!!



Les petits et les moyens écoutent les belles histoires à la bibliothèque

L'ouverture de l'école sur le monde culturel environnant reste un élément fort du projet d'école, avec la bibliothèque municipale, qui occupe une grande place, par la fréquentation régulière de toutes les classes, et la conduite de projets particuliers avec les CM et le cycle 2. Le cinéma n'est pas en reste, puisque les élèves de CE2 participent à une semaine de classe cinéma au Mont Joyeux au cours de laquelle ils occupent successivement les différents postes impliqués dans la réalisation d'un court-métrage. La projection des œuvres réalisées, au cinéma de Tence a suscité l'enthousiasme des familles. Les classes maternelles, dans le cadre du projet « L'image et les tout-petits », assistent, quant à elles, à 3 projections au cours de l'année au cinéma de Tence.

Les ressources locales, au niveau associatif, professionnel ou autre (APPMA, boulanger, maison de retraite,...) complètent le travail élaboré en classe et participent à la vie de l'école.

On ne peut oublier un maillon essentiel à la vie de l'école : **l'Amicale Laïque**, association de parents d'élèves qui anime et finance de nombreux projets grâce à l'argent récolté aux diverses manifestations : braderies, concours de belote, kermesse et tombola. Cette association parraine également **l'opération « coup de main »** qui consiste en une aide aux devoirs destinée aux enfants volontaires proposés par les enseignants. C'est ainsi que 2 soirs par semaine (lundi et mardi), des bénévoles se retrouvent pour accueillir des élèves du CP au CM2 et les accompagner dans leurs devoirs et leçons. Les progrès enregistrés depuis les nombreuses années que l'action a débuté démontrent que le travail réalisé par cette équipe mérite d'être souligné et encouragé. Un appel est lancé et les nouvelles bonnes volontés qui désirent se joindre à cette action peuvent prendre contact avec le directeur.

L'équipe pédagogique remercie tous les parents qui lui accordent leur confiance ainsi que tous les participants à la vie de l'école (parents délégués, bénévoles de l'Amicale Laïque, etc...) et vous donne **rendez-vous le dimanche 24 janvier pour le concours de belote de l'école et le vendredi 27 mars** pour l'opération « portes ouvertes » menée en liaison avec le collège. Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à l'école publique sont invités à prendre contact avec le directeur au 04 71 59 89 61.

COLLÈGE PUBLIC DE LA LIONCHÈRE

L'année scolaire 2015/2016 s'annonce bien remplie pour le collège public de la Lionchère avec la volonté de proposer des projets variés aux élèves et d'ouvrir le collège sur l'extérieur.

DES VOYAGES ET SÉJOURS SONT PRÉVUS POUR TOUTES LES CLASSES DU COLLÈGE

Les élèves germanistes de 3^e participent à un échange avec un établissement de la ville de Lindenberg, près de Munich en Allemagne au mois d'octobre.

Les élèves hispanistes se rendent à Barcelone en mai.

Les élèves de 5^e partent au ski une semaine au mois de février dans la station des Orres dans les Hautes-Alpes.

Les élèves de 4^e se rendent à Clermont-Ferrand et à Vulcania pour un séjour à dominante géologique en avril.

Les élèves de 6^e font à un séjour à Nîmes, autour de l'antiquité, d'Alphonse Daudet et de l'élevage de chèvres en mai.

PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL DU COLLÈGE :

un projet interdisciplinaire est mis en place au collège pour favoriser l'accès de nos élèves aux arts et à la culture, en les mettant en contact direct avec la sphère artistique.

Ouverture d'un atelier musique à horaires aménagés pour les élèves de 6^e et 5^e avec l'école de musique de Tence, comprenant 5 heures d'éducation musicale et de pratique vocale et instrumentale par semaine. Re conduite pour la troisième année consécutive du projet théâtre, avec des sorties au théâtre pour toutes les classes. Cette année, nous allons à l'Opéra Théâtre de St Étienne et au théâtre municipal d'Yssingaux. Nous proposons aussi de la pratique théâtrale sur la pause méridienne et lors d'un atelier plus approfondi, qui a lieu le soir à partir de 16h30 avec la collaboration de Lisa Gimenez de la Compagnie « L'art Sème ». Le travail de ces ateliers artistiques musique et théâtre, donne lieu à un spectacle de fin d'année au cinéma de Tence courant-juin.

De nombreux projets sont aussi prévus en lien avec les disciplines.

Le projet science initié par la médiathèque de Tence, avec la collaboration du Pays Lecture, visant à promouvoir la culture scientifique sur le plateau Vivarais-Lignon.



A ce titre les élèves de 6^e participent à une exposition interactive sur le développement durable à la médiathèque de Tence et assistent à deux conférences scientifiques dans le cadre de la PULP junior. Les élèves de 5^e vont plus particulièrement travailler sur l'habitat du futur en allant voir la projection-débat « Courts de science » au cinéma de Tence, suivie d'une rencontre avec un auteur de littérature jeunesse, spécialiste de la science-fiction, Christian Grenier, sur le même thème.

Par ailleurs, habitat, architecture et ponts sont aussi au programme d'une visite du site de Le Corbusier, à Firminy. Toujours par le biais de la médiathèque de Tence, les élèves de 3^e sont conviés à une rencontre au collège avec l'auteur Frank Pavloff autour de son livre *Matin Brun*, métaphore de la collaboration et de l'occupation nazie. Cette rencontre est suivie d'une visite sur le lieu de mémoire du Chambon-sur-Lignon sur le thème de la résistance.

La découverte du monde de l'entreprise n'est pas en reste avec des visites d'entreprises prévues en classe de 4^e dans le cadre d'un itinéraire de découverte consacré à l'orientation et à la découverte du monde économique, les stages d'observation en milieu professionnel des élèves de 3^e, et l'option découverte professionnelle et la mini entreprise pour une dizaine d'élèves de 3^e.

Une classe de 5^e participe au prix scolaire des Oralires sur Clermont-Ferrand, un projet fédérateur autour de la lecture et l'écoute, où il s'agit d'élire le meilleur livre audio d'après une sélection proposée par la librairie de la Compagnie du Chat Noir à Clermont-Ferrand, avec pour objectif de découvrir

une nouvelle forme de lecture et de travailler avec les lecteurs en difficulté.

A noter que les latinistes participent au concours ARELA cler pour la promotion des langues anciennes, concours où ils ont remporté un prix en 2014/2015. Les classes de 5^e participent au défi langue anglaise Le Big Challenge qui se déroule chaque année dans près de 2500 collèges avec des prix à la clé. La liaison CM2-6^e s'affirme aussi avec la participation à une des sorties théâtre du collège et la venue 2 jours au collège des élèves des écoles de secteur.

Une journée de sensibilisation à la sécurité routière a lieu dans l'année, ainsi qu'une sensibilisation aux grandes questions de justice à travers une exposition pour les élèves de 4^e. A noter enfin des clubs proposés tous les midi aux élèves, sur la pause méridienne : chorale, théâtre, cinéma en allemand, dessin, jeux de société, atelier d'écriture.

Le sport est enfin à l'honneur avec le cross interétablissements avec le collège privé de Tence, au profit de l'association DAHLIR 43 pour les loisirs des handicapés, et les interclasses de hand-ball au mois de décembre pour clôturer le 1^{er} trimestre de l'année scolaire.

Merci à l'équipe enseignante qui organisent ces projets : Mme Bermond, professeur-documentaliste, Mme Defours, Mme Micoud professeurs de lettres, Mme Wagner, Mme Crouzet, Mme Giraud, professeurs de langues vivantes, Mme Lachaume professeur de technologie, Mme Denopce professeur d'EPS, Mme Mauté professeur de SVT, Mme Queyreyre, Mme Alejandro professeurs d'histoire géographie, Mme Brunel professeur d'éducation musicale et l'équipe de direction du collège.



PARTICIPATION DE LA MAIRIE AUX TAP

Vu le succès et l'intérêt des enfants et des familles et la qualité du travail fourni par les intervenants, nous avons renouvelé l'expérience sachant que nous avons encore cette année l'aide de l'ÉTAT.

Le coût net annuel pour TENCE uniquement déduction faite des aides de l'ÉTAT est de **8 986 €**.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIFS (TAP) 2^{ÈME} ANNÉE

La municipalité continue de travailler sur la réforme des rythmes scolaires avec de nombreux partenaires : l'Inspection Académique, les enseignants, la CCHL (par le biais de son Service Enfance-Jeunesse) et le tissu associatif local.

Rappelons que la réforme avait pour vocation de réduire le nombre d'heures par jour de **temps scolaire** et de donner aux enfants une **cinquième matinée** de travail afin de mieux étaler les apprentissages fondamentaux. La volonté était d'offrir des activités de loisirs et culturelles à tous les enfants alors que seulement 20 % d'entre eux y avaient accès auparavant (chiffre national). Dès le départ la volonté de l'ensemble des acteurs a donc été de mettre en place des activités enrichissantes pour les enfants et non une simple garderie. La municipalité tenait également à ce que ces activités soient gratuites et ce le plus longtemps possible. Pour cette année également, les activités proposées par le Service Enfance jeunesse de la CCHL vont dans ce sens.



Ainsi, pour les enfants de l'école publique, cette nouvelle rentrée scolaire a été l'occasion de refaire des activités qui avaient connu un vif succès comme le cirque, le théâtre, des jeux de société (échec en particulier), les arts plastiques ou dans un domaine plus sportif l'athlétisme, le basket, la danse, le football, le tennis de table et le rugby mais aussi en découvrir de nouvelles telles que le badminton ou le karaté ou encore la découverte de jeu en bois ou une initiation à l'informatique.

La réussite de ces TAP est le résultat d'un travail collectif important mais également grâce à la mise à disposition par la commune de l'ensemble des équipements sportifs qu'elle possède et la CCHL pour le prêt du pôle multi activités.

La gestion effective de ces TAP revenant

au Service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Commune, si vous souhaitez des informations ou apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à prendre contact avec eux.

En lien avec la commune, une concertation régulière entre les équipes pédagogiques et les personnes prenant en charge les enfants sur le temps périscolaire est indispensable. Une réunion bilan est faite entre chaque période, c'est l'occasion de réorienter, réaménager si nécessaire et ceci même en cours d'année. Ce temps d'échange entre tous les acteurs de ces TAP est fondamental pour garder l'intérêt du plus grand nombre des enfants. Si vous avez des observations, remarques et idées vous pouvez profiter de ce moment privilégié pour faire passer par le biais des parents délégués toutes vos remarques ou suggestions.

Nous profitons donc de cet article pour remercier l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour le bien des enfants ; nous souhaitons particulièrement remercier le corps enseignant, les associations sportives de notre territoire, le personnel municipal dans son ensemble et toutes les personnes qui font en sorte que ce temps soit un plus pour les enfants au quotidien.

Informations

Oriane Bastide, responsable des Temps d'Activités Péri-Educatif de Tence
Eymeric Barthelat, Directeur du Service Enfance Jeunesse CCHL
 04 71 65 45 09

CINÉ TENCE

SALLE CLASSÉE « ART ET ESSAI » DEPUIS 2008

LABEL JEUNE PUBLIC DEPUIS 2013

Après un bilan très positif en 2014 au niveau des activités et de la fréquentation du cinéma, l'année 2015 a connu un bon démarrage malgré une légère baisse du nombre des entrées ; malgré tout, l'association est toujours aussi motivée pour proposer au plus grand nombre un programme varié et de qualité : outre les films « grand public » toujours très appréciés tels que *La famille Bélier*, *Les Profs* ou *Les Minions*...

CINÉ TENCE A ORGANISÉ 8 PROJECTIONS-DÉBATS EN PRÉSENCE DES RÉALISATEURS OU D'ASSOCIATIONS :

- *Snow Therapy* en présence de Sylvie Zucca, psychologue
- *C'est dur d'être aimé par des cons* avec des journalistes locaux (la recette a été reversée à Charlie Hebdo)
- *Retour à la vie* en présence de la réalisatrice, Ilaria Borrelli
- *Libres !* avec Jean-Paul Jaud
- *Petites mains* (sur les ouvrières de Lejaby) en présence de Thomas Roussillon
- *Pénitents, piété et traditions* avec Jean-Claude Parayre et de pénitents
- *Les héritiers* avec les membres de la SHM (Société d'Histoire de la Montagne)
- *Paranoïa Park* avec Bruno Mercier

Tence et élection des 3 meilleurs déguisements mais aussi les séances avec la crèche de Tence, le centre de loisirs, les écoles et collègues...

MAIS AUSSI :

Des soirées événementielles comme la soirée musicale des 30 ans du **Top 50**, la **soirée irlandaise**, les coups de cœur du **Festival du court métrage** de Clermont Ferrand ou la soirée au profit du Téléthon...

SANS OUBLIER :

- Les séances, une fois par mois, avec les **Maisons de retraite** de Tence, du Chambon et le foyer Saint Nicolas de Montfaucon
- **La Nuit fantastique** : 3 films d'horreur ou d'épouvante (2 fois par an)
- **Les lectures sous l'arbre**
- **Le Printemps des poètes** (partenariat avec les bibliothèques du plateau)...

◀ ET TOUJOURS :

Les séances et animations en direction du **jeune public** notamment avec les courts métrages des **p'tits mordus de cinéma** (partenariat avec Plein Champ), le **Festival des dessins animés** (record battu cette année avec 1247 entrées), **Tencitrouille** (Halloween) avec des films pour enfants, défilé dans les rues de



Ciné Tence en chiffres

- 21 bénévoles
- 8 séances minimum par semaine
- 492 séances
- 12 362 entrées

RENSEIGNEMENTS

- 04-71-65-46-44
- ville-tence.fr
- Page facebook du cinéma de Tence



LA SÉRIGOULE POURSUIT SA MODERNISATION

L'EHPAD La Sérigoule poursuit la modernisation de la prise en charge des personnes âgées du territoire en proposant une offre de service très diversifiée.

Ce projet est issu d'une réflexion collective des professionnels en collaboration avec le Conseil d'Administration dirigé par Brigitte RENAUD, les résidents et les familles qui ont souhaité une vision nouvelle, plus globale de l'accompagnement et de la prise en charge, portant une attention particulière à la continuité des parcours de vie et de soins des personnes.

L'objectif de l'EHPAD a été de structurer l'établissement autour d'une plateforme de services afin de diversifier l'offre, d'améliorer la qualité des prestations, de casser la dynamique de grands groupes et de proposer divers modes d'accompagnement décloisonnés privilégiant le projet personnalisé.

Pour optimiser la capacité d'adaptation de l'établissement à des prises en charges différenciées et évolutives, l'EHPAD s'est organisé en Pôles avec des solutions d'accueil modulaires et souples, selon des filières internes et avec une notion de progressivité pour la gériatrie-psychiatrie avec :

- Un Pôle Alzheimer composé d'un P.A.S.A., d'une Unité Protégée et d'un Pôle sensoriel
- Un Pôle Handicap composé de studios et d'une Unité de Vie
- Un Pôle de répit pour les aidants composé d'un accueil de jour, d'un hébergement temporaire et d'un relais pour les aidants

Par ailleurs, une attention particulière a été apportée à la démarche palliative dans les services soignants pour tenir compte de la lourdeur des accompagnements de fin de vie et pour éviter des ruptures dans l'accompagnement des personnes.

L'esprit du projet est de développer une structure à taille humaine où les relations entre les professionnels et les

résidents sont déterminantes pour le bien-être des personnes accueillies.

Le vivre-ensemble dans une micro société comme la Maison de Retraite n'est pas inné, il s'apprend et se construit. C'est notamment le rôle des professionnels de reconstituer le lien social à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement. De nombreuses animations sont proposées et des sorties sont également organisées durant la journée : marché de Tence le mardi matin, visites touristiques ou encore des sorties cinéma. Enfin, des séjours vacances sur deux ou trois jours ont déjà été réalisées (Vallon Pont d'ARC, St Front, Toulon, Sète).

Par ailleurs, les activités thérapeutiques ou ludiques proposées permettent de stimuler les capacités cognitives restantes en proposant un projet individuel d'aides et de soins adaptés. Les professionnelles qui encadrent les résidents, proposent des activités de stimulation cognitive (jeux de mémoires...), des activités liées à l'environnement naturel (entretien du potager, soins aux animaux, activités florales...), des activités domestiques (ateliers culinaires, mise en place du service du repas de midi...), des activités ludiques (musicothérapie, jeux de cartes...) ou encore de bien-être (balnéothérapie, snoezelen, soins esthétiques...), des activités artistiques (dessin, peinture...) ou encore des activités physiques (gym douce, parcours de motricité).

Parmi les axes forts qui ont été développés en 2015, on notera le développement de l'accueil de jour à sa capacité maximale ; ce service permet de soutenir et accompagner les proches pour garantir, dans la durée, un maintien à domicile de qualité des personnes malades. Il doit procurer à l'entourage familial un temps de répit indispensable, être un lieu d'écoute et de conseil, un lieu de rencontre

et d'échange avec d'autres familles. Enfin, il doit permettre aux aidants d'échanger leurs expériences, dans un lieu spécifique au sein de la structure, animé par les professionnels. Un partenariat avec l'Association France Alzheimer permet de dispenser une formation spécifique pour les aidants familiaux souvent en grande difficulté au domicile.

Enfin, en partenariat avec la Mairie de Tence, les services de soins à domicile et l'ADMR, des résidents plus jeunes et plus autonomes, faisant partie de la catégorie des personnes dites « handicapées âgées » vivent au centre-ville de Tence ; ils bénéficient d'un étayage par le biais d'un accompagnement en accueil de jour.

Association nouvel horizon

Comme tous les ans nous nous efforçons de distraire les résidents de la Maison de Retraite, jeux, chants, spectacles, voyages, etc.

Cependant l'évènement important reste la FETE des FAMILLES Samedi 27 Juin 2015 : à 11h30 apéritif, à 12 heures diner, 91 personnes (familles et résidents) ont partagé le repas bien mijoté par les cuisiniers et le personnel de l'EHPAD, l'après-midi stands de ventes vêtements et objets divers, enveloppes surprises et tombola. Distraction avec la danse country. Ensuite la semaine bleue du 11 au 16 Octobre 2015 reste intéressante en motivant les résidents, petite marche, loto, cinéma, et plusieurs ateliers créatifs. Merci aux animatrices et aux bénévoles.



CRÈCHE LOU CALINO

Votre enfant a entre 0 et 6 ans ? La crèche « Lou Calinoux » peut être pour lui !

- Un mode d'accueil pendant le temps de travail des parents.
- Un lieu où rencontrer et jouer avec d'autres enfants de son âge.
- L'opportunité de découvrir progressivement et à son rythme le monde qui l'entoure.
- L'occasion de faire mille expériences dans un cadre sécurisé et à sa taille.
- La chance de se faire plein de copains et d'apprendre à vivre et à grandir ensemble...

De quelques heures par jour, à plusieurs jours par semaine !

Avant l'école ou après la classe, le mercredi, lors des vacances scolaires ou tout au long de l'année.

*la crèche
est
ouverte
à tous !*

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous téléphoner au **04 71 59 85 82** (merci d'éviter entre 11h et 14h).

UNE AIDE AU QUOTIDIEN AVEC L'ADMR

L'ADMR est une association présente à Tence, mais également à Chenereilles, le Mas de Tence et Saint-Jeures. Des bénévoles sont à votre disposition pour vous aider à établir votre dossier d'aide à la personne et vous conseiller sur la recherche des diverses possibilités de financement (prises en charges d'organismes sociaux, crédit ou réduction d'impôt).

Le coût de l'intervention comprend tous les frais (charges sociales, congés), les jours fériés ne sont pas en supplément. Vous décidez d'arrêter : aucune indemnité n'est à verser. Nous sommes créateurs d'emplois sur notre secteur (26 salariées).

Ce personnel formé : aides à domicile, assistantes de vie, auxiliaires de vie est là pour vous aider dans les gestes quotidiens de la vie et sait comment agir en cas d'urgence. Au-delà des tâches ménagères, l'aide à domicile apporte un soutien moral à la personne.

Sa présence attentive vient briser la solitude et relie les personnes aidées à la communauté et les encourage à rester des personnes actives.



L'ADMR PERMET :

- Un retour plus rapide à domicile après une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales sont réunies,
- De rester à domicile, de retarder, voir d'éviter, l'admission en établissement d'hébergement,
- De soutenir l'entourage familial et social de la personne aidée,
- De préserver l'autonomie de la personne accompagnée
- Tout simplement de vous aider dans les tâches ménagères

Vous avez besoin d'un renseignement, quel qu'il soit, venez nous rencontrer, nous sommes à votre disposition, vous serez toujours les bienvenus. Vous aurez toujours en face de vous un interlocuteur pour vous répondre.

Cela ne vous engage à rien et peut vous aider au quotidien quels que soient votre âge et votre situation.

NOS COORDONNÉES :

L'ADMR a son bureau au troisième étage de la Maison de santé, 6 Rue de Saint Agrève à TENCE

04 71 65 48 19 - info.tence@fed43.admr.org

Lundi 13h30 à 16h30

Mardi et jeudi 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous pour le moment qui vous accorde.

s'adresse aux enfants à partir de 11 ans (en 6^{ème}) jusqu'à 18 ans. Il est ouvert les mercredis et vacances scolaires de 13h30 à 18h30. Les ados décident au début de chaque période de leur planning d'activité et des sorties qu'ils effectueront ; en concertation avec l'animatrice. Quelques exemples d'activités réalisées aux vacances d'automnes: bricolage récup avec la fabrication d'un bar en palette pour le Club, sortie Mini-Golf et journée autour d'Halloween.



LE CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Le Centre de Loisirs Intercommunal de Tence est ouvert de 7h30 à 18h30 les mercredis et vacances scolaires, nous accueillons les enfants en âge d'être scolarisés, de la maternelle au primaire (3 à 11 ans).

Le Centre de Loisirs est un lieu de détente, de découverte, d'ouverture aux autres et d'apprentissage du « vivre ensemble ». Dans ce cadre, nous proposons des sorties ludiques ou culturelles, des activités de découverte ; les rencontres et des projets communs sont toujours d'actualités avec d'autres structures du territoire : l'EPHAD de Tence, le RAM, CinéTence, la bibliothèque, l'Armée du Salut, le CADA et d'autres associations.

NB : Nous proposons aux parents qui inscrivent leurs enfants d'aller chercher leurs enfants à la sortie des classes le Mercredi à 11h30. Ceux-ci prennent leur repas au Centre de Loisirs.

ACTIVITÉ LIBRE :

Pour permettre aux enfants le choix de jeu et d'activité à vivre en autonomie le centre est organisé autour de divers espaces :

- Jeux symboliques : dînette/poupée, infirmerie/vétérinaire, les petites voitures, la ferme
 - Jeux de construction (Kapla, Klikko, Léo)
 - Jeux de société
 - Espace dessin
 - Activité de création : perles à coller, perles à enfiler, scoubidou...
 - Espace lecture
- Ces espaces sont renouvelés régulièrement.

L'animatrice est présente pour encadrer les enfants, répondre à leurs demandes : aider dans une activité, expliquer un jeu ou jouer avec eux.

Le fonctionnement mis en place l'an dernier a trouvé un bon accueil auprès des enfants, nous gardons donc le déroulement de la journée comme suit :

Accueil 7h30 - 9h	9h 11h30	11h30 12h	R E P A S	13h30 14h	16h	G O Û T E R	17h 18h30
Activité Libre	Activité Guidée	Activité Libre Préparation repas		Activité Libre	Activité Guidée		Activité Libre

ACTIVITÉ GUIDÉE :

Les enfants sont réunis par groupe, en fonction de l'âge. Chaque groupe choisit un atelier ou une activité commune mise en place et guidée par l'animatrice. Les méthodes de concertations sont adaptées selon l'âge des enfants. Les animateurs sont forces de propositions et sont à l'écoute des envies des enfants.

L'équipe d'animation :

Claire OUIILLON, responsable du Centre de Loisirs et animatrice.

Patricia FOURNEL, animatrice
Oriane BASTIDE, responsable Club Ados et animatrice.

Pour nous contacter :

04 71 65 45 09
3 rue des écoles - 43190 Tence



SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2015



Nous proposons également d'accompagner les enfants qui ont des activités (foot, etc...) dans la mesure où le déplacement se fait à pied et où les horaires coïncident avec notre fonctionnement.

• LES VACANCES SCOLAIRES :

Un programme d'activité est toujours proposé pour les vacances, incluant une sortie par semaine et certains ateliers où les enfants peuvent être acteurs dans le choix de leurs activités.

NB : Il est important de s'inscrire à l'avance pour les périodes de vacances. Les programmes ne sont plus distribués sous format papier dans les écoles, ils sont consultables et imprimables sur le site de la Communauté de Communes, onglet Enfance Jeunesse > Centre de Loisirs > Tence. Les programmes restent à disposition au Centre de Loisirs.



• LES CAMPS :

Plusieurs camps sont proposés durant l'année. En 2015 trois camps se sont déroulés, camp SKI à Autrans et 2 camps VOILE à Devesset un pour les enfants et un pour les ados. Le prochain camp est le Camp SKI qui aura lieu du 19 au 23 février 2016.

ETAT DES SUBVENTIONS	BUDGET 2015
Désignation des associations locales	2015
C.A.T.M.	120,00 €
Association des Jeunes Sapeurs Pompiers	300,00 €
Nouvel Horizon (Animation de la Maison de retraite)	300,00 €
Batterie Fanfare Lizieux Mezenc	600,00 €
Comité de jumelage (0,50 € par hab)	1 580,00 €
Club amitié	230,00 €
Subventions associations locales	3 130,00 €

Désignation des associations « sports »	2015
Association sportive du collège de la Lionchère	600,00 €
A.E.P de Tence - section sportive du collège privé	500,00 €
Arts martiaux Tençois	400,00 €
Club de basket Tençois	1 000,00 €
Club de football Tençois - Fonctionnement	2 300,00 €
Club de football Tençois - animation et BE	1 100,00 €
Société de pétanque Tençoise	100,00 €
Exis'Tence club	600,00 €
Tennis club - Fonctionnement	1 900,00 €
Tennis club - animation et BE	1 500,00 €
Athlé Tence	800,00 €
Club de la pêche à la Mouche	400,00 €
Subventions associations « sports »	11 200,00 €

Désignation des associations culture et social	2015
Mini-entreprise (collège de la Lionchère)	500,00 €
Diz'Tence	1 000,00 €
Animations diverses	1 500,00 €
Animation bal du 13 juillet	900,00 €
Décoration de Noël	800,00 €
Amanite 43 - Quad	500,00 €
Subventions associations culture et social	5 200,00 €

Désignation des subventions exceptionnelles	2015
Livraison de FOD au Temple (forfait)	1 500,00 €
Livraison de FOD à l'Eglise (forfait)	1 500,00 €
Subventions exceptionnelles	3 000,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	22 530,00 €



LA RÉTOURNADE : LA FESTA DE LA LENGA DAU PAIS !

Les 10, 11 et 12 juillet derniers a eu lieu à la Lionchère la première édition Tençoise du festival « La Réturnade ».

Ce festival rassemble une dizaine de groupes de patois de Haute Loire et d'Ardèche, des écrivains et éditeurs occitans, des groupes de musiques venus de lieux et styles différents. Tous ces intervenants ont en commun de soutenir, d'apprécier voire de pratiquer un des dialectes de cette belle langue occitane, communément appelée patois. Peu importe notre âge, nos goûts musicaux et notre lieu d'origine, la programmation variée et la diversité des animations sont prévues pour faire plaisir à l'ensemble de la population locale et touristique !... en plus de cela, pour encourager ceux qui doutent à oser entrer dans la fête, l'entrée est à prix libre... chacun met ce qu'il veut dans l'urne qui est à la porte ! Nous vous donnons donc rendez-vous les 8, 9 et 10 juillet 2016 à la Lionchère pour assister aux spectacles, saynètes, bals traditionnels ou concerts de hip hop, rock trad' ou chanson. Pour ceux qui souhaitent approcher la langue de plus près, l'apprendre, la partager un petit groupe de pratique se met en place et se réunit tous les quinze jours, le mercredi à 18h.... Adieusiatz e menajatz vos !
Contact : 06 20 17 01 57

Stéphanie Charroin



INTERFOLK

Cette année, ce festival que l'on ne présente plus tant son succès est grand, nous a emmené en Guadeloupe pour un « saut dans le temps » et un retour à la douloureuse période de l'esclavage... par magie les musiques, les madras et l'énergie des danseurs transforment cette période tragique en un spectacle plein de couleurs et de gaité.

Stéphanie Charroin

FEUX D'ARTIFICES ET BAL DU 13 JUILLET

La météo était avec nous ! Merci à Rodrigues et à son équipe pour le magnifique spectacle nocturne, mention particulière pour celui de la vogue, véritable show visuel et musical qui a « emmené » les petits comme les grands !

Et mention spéciale pour Amanite 43 et le Rugby Club des Hauts Plateaux sans qui il n'y aurait pas eu de bal... et qui ont assuré une très belle soirée dans une ambiance des plus festives. **Promis, ils recommencent l'année prochaine !**

Stéphanie Charroin



Place de l'hôtel de ville



Le Chatiague

Un grand merci à

• Toutes les associations ayant participé au Téléthon, à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie lors de cette journée (neigeuse et glaciale !) qui a permis de récolter la jolie somme de près de 6000 euros.

• Toutes les « Petites Mains » aussi énergiques que créatives qui œuvrent dès la fin de l'été pour les décorations de Noël qui embellissent le village tout au long de cette période si particulière et toujours un peu magique...

Stéphanie Charroin



LES AMIS DU VIEUX TENCE

Depuis 28 ans, Les Amis du Vieux Tence se donnent pour mission la recherche, l'étude, la conservation, la mise en valeur et la diffusion au plus grand nombre de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine tençois.

2015, année du changement à la tête de l'association. Michel Pabiou, son président depuis 14 ans, a souhaité passer le relais, tout en restant très présent et fidèle au sein du bureau. Nicolas Sevaistre lui succède, entouré d'une équipe partiellement remaniée. Quelques réalisations de cette année :

• Exposition du 5 au 23 août, salle de la gare, « A la mémoire des enfants de Tence de 14-18 ».

Notre exposition a attiré 980 visiteurs, ce qui prouve l'attachement de chacun à ceux qui ont valeureusement façonné notre histoire.

Les fiches matricule 1370 poilus tençois mobilisés étaient consultables sur place et leurs proches pouvaient se les procurer. Présentation de nombreux documents et objets prêtés par les familles.

• Ecole de Chaumargeais. Création d'une exposition à la mémoire de l'Ecole des Prophètes d'Istor Rafrâichissement des locaux en partenariat avec la commune de Tence.

Initiation d'un partenariat avec Les Amis du Lieu de Mémoire. Convention avec la commune de Tence pour gérer et coordonner les locaux et l'exposition.

• Inauguration de la salle « Maria Bonnet » .

• Participation à la dénomination de la salle - Conception et réalisation de la plaque commémorative - Décoration de la salle avec des panneaux sur le vieux Tence.

• Pose d'une réplique des plaques commémoratives de la paroisse de Tence à la mémoire de ses enfants « Morts pour la France » dans l'église de Tence.

Les plaques originales demeurent dans la chapelle Notre-Dame. Inauguration lors des cérémonies du 11 novembre 2015.

• Parution (très tardive) du bulletin N°31 des Amis du vieux Tence intégralement dédié à la mémoire des enfants de Tence de 14-18.

• Journées européennes du patrimoine de septembre.

• Création d'un site internet www.amisduvieuxvence.fr (en cours de réalisation)

• Démarrage de cours d'Occitan avec Julien Pochelon, organisateur du festival de La Retournade.

• Récolement patrimoine paroissial et des archives de l'ancien hospice.

Le patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel.

Patrimoine bâti - patrimoine mobilier - paysage culturel - patrimoine immatériel.

Sauvegarder un patrimoine : c'est recueillir et partager des éléments pour construire une mémoire collective. A nous tous de le sauver et le conserver !

Contact :

bureau@amisduvieuxvence.fr

DIX ANS DÉJÀ QUE RANDO DU HAUT-LIGNON VOUS FAIT MARCHER

Le 10 octobre 2015 l'association fêtait sportivement ses 10 ans d'existence par une grimpe matinale au sommet du Lizieux, objectif voir le lever de soleil, les marcheurs ne furent pas déçus le spectacle était au rendez-vous EBLOUISSANT !

Au retour un bon petit-déjeuner les attendait au Mazet, histoire de se « requinquer » avant d'assister à l'assemblée générale.

Salle du Belvédère au Mas de Tence les adhérents venu en nombre, attendait la bonne parole.

Jacqueline Prost se devait de faire un historique de ce club de randonneurs qui tient bien le cap par une bonne fréquentation et des programmes divers.

Hommage rendu aux prédécesseurs qui avant elle, entraînaient les marcheurs sur les bons chemins, celui du partage, de la convivialité et de la découverte de notre beau plateau riche de paysages variés.

Une fête n'est rien sans un bon repas !

Aussi l'association avait assuré !

Une équipe de cuisinières bénévoles s'était mise aux fourneaux pour servir aux 76 convives, un repas digne d'un bon restaurant, le partage et la convivialité en plus, ce petit plus qui fait la différence. Ça s'appelle l'esprit associatif...



Belle journée qui restera dans les annales. Et bon vent à l'association qui pour le bonheur de ses adhérents continuera à les faire marcher encore longtemps, ici et ailleurs, pour de nouvelles découvertes.



VOIES FERRÉES DU VELAY

L'association des Voies Ferrées du Velay, type loi de 1901, a son siège en gare de Tence. Composée de 200 membres, elle fait circuler le chemin de fer historique à vapeur VELAY EXPRESS entre Raucoules et Saint Agrève en saison estivale mais aussi en hiver, depuis 2014 pour les trains du Père Noël.

L'exploitation d'un chemin de fer obéit à des règles strictes afin de garantir la sécurité des biens et des personnes. Les personnels (tous bénévoles) assurant la conduite, l'accompagnement des trains ou d'autres fonctions dites « de sécurité », participent à des formations et doivent répondre à des contrôles de connaissances.

Outre les tâches visibles (agent de conduite et chef de train), une multitude d'autres fonctions sont nécessaires pour assurer le fonctionnement de cette ligne (maintenance de la voie, des matériels roulants, gestion commerciale, gestion administrative et financière, relation avec les élus, maintenance informatique, site internet...)

Chaque bonne volonté est donc la bienvenue à l'association.

Vous pourrez faire partager votre

expérience dans votre domaine de prédilection, ou apprendre les « métiers » de VELAY-EXPRESS par le compagnonnage dans une ambiance amicale et pourquoi pas accéder ensuite à la conduite ! Vous participerez ainsi à faire vivre cet ambassadeur du pays, qui permet aux voyageurs de découvrir, entre plateaux de Haute-Loire et d'Ardèche, un paysage aux couleurs et lumières sans cesse renouvelées.

Contact

- 04 71 59 68 06
- Ou par courriel via le site www.velay-express.fr
- Ou nous rendre visite en gare de Tence

VÉLO CLUB DU HAUT-LIGNON

Le vélo club du Haut-Lignon organise des manifestations sportives pour les amateurs de vélo. En juin à Tence la Rando Cyclotouriste du Haut Lignon, en août au Chambon-sur-Lignon la Ronde Cévenole VTT, en octobre le Cyclocross au Mazet Saint-Voy.

En juin dernier à Tence la Randonnée Cyclotouriste a rencontré un vif succès avec 150 participants sur les différents circuits. Beauté des paysages Lac St Front, Chaumières de Bigorre, Mézenc... et convivialité avec des ravitaillements le long des parcours et repas à l'arrivée. Une date a été fixée pour 2016 : Rando du Haut Lignon « Rallye Meygal-Mézenc » le samedi 4 juin, avec 5 parcours de 40 kms à 150 kms pour que chacun puisse se faire plaisir. Retenez cette date dans vos agendas. Chaque semaine des sorties vélo sont prévues.

**Renseignements : Jean Claude Bonnefoy 06 78 27 75 81
Jean DIDIER 06 11 55 22 77 - www.klubasso.fr/veloclubduhautlignon**

26^{ÈME} RALLYE NATIONAL DU HAUT-LIGNON

Le 19 septembre a eu lieu le 26^{ÈME} rallye du HAUT-LIGNON et c'est par un temps froid et pluvieux que les équipages se sont retrouvés pour en découdre.



Le plateau, bien que non complet (97 au départ pour 110 possible), était d'un excellent cru avec 3 Super 2000, une WRC, plusieurs R3 et un nombre impressionnant de F2000. Mais tous les groupes et classes étaient fournis.

D'entrée Kevin DESPINASSE (Skoda S2000) prenait les devants, reléguant ses suivants à plus de 30 secondes. Mais à vouloir être trop gourmand, il finit par sortir de la route, laissant le champ libre à Didier THORAL (Mini WRC). Mais, lui aussi ne garde pas la tête longtemps puisqu'il sort de la route peu après le départ du MAS DE TENCE. Pascal BERARD (Clio R3) vainqueur en 2012 et 2013, et 19^{ÈME} participation au rallye, récupère la 1^{ÈRE} place qu'il ne quittera pas jusqu'à l'arrivée. 3^{ÈME} victoire scratch, vainqueur du groupe R.

Deuxième à 38 secondes, Bastien GUIOT (Citroène C2) et vainqueur du groupe F2000. David FRAISSE 3^{ÈME} au général et 2^{ÈME} du groupe R sur Clio.

Vainqueur du groupe N, Philippe MILLET sur Clio, qui nous venait de BRIANCON, est 4^{ÈME} au général, l'un des exploits du rallye très impressionnant pour une 1^{ÈRE} participation. Olivier CLAVELLOUX (Saxo Kit Car) vainqueur du groupe A et 7^{ÈME} au classement final.

Quant aux sociétaires du TEAU AUTO SPORT, ils connurent des fortunes diverses :

- Florent SABATIER – Richard MONCHALIN (M3) abandon dans l'ES1 (mécanique).

- Jérémy BONNEFOY – Morgane DELOBRE (205) sortie de route.
- Christophe GIBERT – Cédric ARGAUD (Saxo) abandon mécanique.
- Anthony BOIRON – Jérémy GERENTES (205) abandon mécanique.
- Jérôme FLEURY – Damien FROMENTOUX (205) 9^{ÈME} du F2000 et 4^{ÈME} de la classe 13.
- Pierre et Guylaine DELAYGUE (Clio) 13^{ÈME} du F2000 et 8^{ÈME} de la classe 14.
- Lionel CIOCHETTO et Nathalie GARCIA (Ax) 16^{ÈME} du groupe N et 2^{ÈME} de la classe 1.

- Fred et Fabien FOURNIER (Polo) 11^{ÈME} du groupe A et 2^{ÈME} de classe 5.
- Quant à Vincent PERILLON qui co-pilotait Cédric PLAY (Clio), ils finissent 12^{ÈME} du groupe N et 4^{ÈME} de classe 3.

Voilà pour ce qui est de la course. L'ensemble des pilotes était satisfait d'autant plus que l'investissement fait pour le chronométrage et la communication a très bien fonctionné. Mais les temps deviennent difficiles autant pour les équipages que pour les organisateurs (demande d'engagement en 2013 → 158, en 2014 → 118 et en 2015 → 106).

Cette année, grâce au bilan positif de 2014 le rallye a pu se réaliser sans subvention.

Cette manifestation ne peut se réaliser qu'avec l'aide des commerçants, artisans, industriels du plateau et des alentours. Un grand merci à eux.

Merci également aux municipalités et à leurs services techniques, à la Communauté de communes du HAUT LIGNON, à la gendarmerie et bien sur à l'ensemble des bénévoles du TAS.

Rendez-vous les 16, 17 et 18 septembre 2016 pour la 27^{ÈME} édition !

Le Président, Guy PATOUILLARD

RANDO AMANITE 43

NOTRE OBJECTIF :

Promouvoir l'activité liée à l'usage des quads, ssv et des buggys en loisirs vert dans le respect de l'environnement et de toutes les autres activités de plein air.

MANIFESTATIONS :

- Participation au Téléthon.
 - Participation aux boucles du cœur organisé par carrefour.
 - Un vide grenier début août.
 - Sécurité pour d'autres manifestations comme les chars et le semi-marathon de Tence.
 - Organisation d'une sortie mensuelle minimum en journée ou demi-journée.
- Pour connaître les dates et tarif nous contacter. (Devenir membre 30 € l'année).

CONTACT :

Quad buggy Rando Amanite 43 - randoamanite.43@live.fr
06 85 42 17 11 - 06 75 03 38 13 - 06 07 70 66 40





RUGBY CLUB DES HAUTS PLATEAUX

Une association sportive qui tranquillement a fait sa place dans le paysage tençois ! En 2003, un an après sa création, c'est sous des regards pour le moins interrogateurs que le Rugby Club des Hauts Plateaux (RCHP) est arrivé dans la commune de Tence...

Depuis plus d'une décennie maintenant, un nombre important de joueurs, de dirigeants, d'éducateurs, de parents et de spectateurs se retrouvent au stade Jo Maso pour vivre ensemble des moments d'émotions, de convivialité et plus encore pour découvrir et partager les valeurs du rugby.

Si des actions de prestige (présence de l'équipe du Portugal en camps de base pendant la Coupe du Monde 2007 en France, venue de l'équipe de France en préparation de la Coupe du Monde 2011 ou encore accueil d'équipe professionnelles comme l'ASM Clermont Auvergne, le LOU, etc...) ont marqué de manière indélébile la vie du club, c'est au quotidien que chacun des membres du RCHP œuvre pour le développement et le rayonnement de son association.

Bien évidemment, la réussite de l'équipe 1 et de sa réserve est l'objectif final, mais elle ne peut exister et n'être pérennisée que par ce qui est le plus important à nos yeux : les jeunes.

Ces jeunes sont vitaux pour la vie du club car ce sont eux qui vont assurer le remplacement des seniors, permettant ainsi de poursuivre le travail commencé par les plus anciens. Notre tâche est primordiale puisque nous nous devons de former techniquement, physiquement et moralement la relève.

Pour cela, une école de rugby (EDR) fonctionne tous les

mercredis après-midi de 17h à 19h au stade Jo Maso. Encadrée par des éducateurs diplômés ou en cours de formation, labellisée par la Fédération Française de Rugby (FFR), cette école qui s'adresse aux jeunes (garçons et filles entre 7 et 13 ans) permet également de participer à des tournois les samedis après-midi (en moyenne 1 fois par mois).

Pour les plus âgés (entre 14 et 17 ans) ce sont les vendredis soir entre 19h et 21h qu'ont lieu les entraînements au stade Jo Maso.

C'est aussi la section sportive rugby du collège de la Lionchère à Tence qui peut permettre à nos jeunes pousses de parfaire leur niveau rugbystique à raison de 3 heures par semaine tout en restant sérieux dans le déroulement de leur scolarité.

Vous pouvez à tout moment rejoindre la grande famille du RCHP ou demander des renseignements, soit en venant au stade Jo Maso aux heures indiquées ci-dessus ou encore en téléphonant au 06 03 32 51 88 ou au 06 18 82 83 77.

« Comptez, je vous prie, combien de qualités morales, sans parler des difficultés physiques, sont mises à contribution chez le joueur de rugby : l'initiative, la possession de soi-même, le jugement, le courage ! Avouez que le jeune homme devant lequel un tel programme est placé a de quoi progresser dans la vie. »
Baron Pierre de Coubertin

LE BASKET CLUB DE TENCE MARQUE DES POINTS

La rumeur enfleait dans les milieux sportifs depuis quelques saisons déjà... Tony Parker avait multiplié les contacts pour se rapprocher d'un club en pleine renaissance et qui faisait parler de lui dans tout le canton... Vous l'avez deviné ? Il s'agit évidemment du Basket Club de Tence.



Si les négociations n'ont pas encore abouties, ce n'est pas sur l'esprit sportif que les pourparlers ont échoués ! Convivialité, entraide, solidarité, dynamisme, pédagogie ciblée sur la jeunesse et envie de faire plaisir : voilà les critères de sélection de l'Association Tençoise.

Les bénévoles motivés du club ont repris les entraînements dès la rentrée scolaire et confirmé leur souhait de faire partager à toutes les catégories d'âge leur passion des paniers.

Célia, Fabien, Jean-Pierre, Marc, Carole, Yves, Christelle, Françoise, Lucie, Cécile et David encadrent le club et les joueurs et les joueuses depuis les mini-poussines jusqu'aux seniors filles en passant par l'équipe loisirs.

Pour cette saison 2015-2016, le basket club peut s'enorgueillir d'accueillir environ 70 licenciés répartis en 8 équipes : mini-poussines, poussines, poussins, minimes filles, cadettes, juniors filles, seniors filles et loisirs.

Les entraînements se déroulent tout au long de la semaine au gymnase ; les matchs, eux, ont lieu les samedis durant la journée.

Nous profitons d'ailleurs de cet article pour remercier la Municipalité Tençoise pour leur coopération.

Alors même s'il n'est pas sûr que vous croisiez un jour Tony Parker sur le site de La Lionchère, on vous invite quand même chaleureusement à venir encourager tous ces sportifs et pourquoi pas, pour les plus jeunes, des futurs graines de champion !



Contact

Les personnes désirant des renseignements sur le club ou s'inscrire au TC Tence peuvent le faire au 06.82.06.96.62 ou par mail : tctence@fft.fr

Et n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.club.fft.fr/tctence

TENNIS CLUB DE TENCE, UN TOURNOI OPEN 2015 EXCEPTIONNEL !

Comme tous les ans, l'open d'été reste le moment phare de la saison. Mais, l'édition 2015 restera exceptionnelle à plusieurs titres.

En effet, le club a eu le privilège d'enregistrer la participation d'Aravane REZAI, ancienne n°15 mondiale et vainqueur du tournoi de Madrid. Aravane, en phase de reprise progressive de la compétition après plusieurs mois sans jouer à cause de blessures, a choisi de participer au tournoi tencois. Le chemin pour retrouver son meilleur niveau est encore long mais Aravane a su élever son niveau de jeu dans les moments importants pour s'imposer et ainsi inscrire son nom au palmarès du tournoi tencois pour la 3^{ème} fois, 10 ans après sa dernière victoire. Cette victoire fut loin d'être facile puisque 4 joueuses parmi les 55 meilleures françaises étaient inscrites.

Dans le tableau messieurs, même s'il n'y avait pas de nom aussi prestigieux, la qualité était là aussi au rendez-vous

puisque plus de 10 négatifs ont participé. Après avoir impressionné lors de leur différents matches, Nicolas TOURTE (classé -15) de Grenoble affrontait en finale Simon CAUVARD (classé n°72) d'Echirolles. Un nombreux public s'était déplacé pour suivre la finale dames avec Aravane REZAI qui était opposée à Charlene FAVIER. Une finale dames rapide qui laissait les spectateurs sur leur faim. La finale Messieurs débutait donc devant un public à la recherche de spectacle. Et le moins que l'on puisse dire c'est que les personnes présentes ont été servies : un match de plus de 2h30 avec un final à couper le souffle !

Les 2 joueurs disputaient la rencontre dans un excellent état d'esprit et gratifiaient le public de points spectaculaires. Nicolas TOURTE passait tout près de la victoire mais ne parvenait pas à conclure et les 2 joueurs disputaient un tie-break dans le 3^{ème} et

dernier set. La rencontre se terminait sur 2 points complètement fous et c'est finalement Simon CAUVARD qui avait le dernier mot en s'imposant (3/6 7/6 7/6).

C'est sous une standing ovation que les 2 finalistes se serraient la main. Cette ovation se prolongera même un long moment pour remercier les joueurs du spectacle qu'ils venaient d'offrir. L'après-midi se poursuivait avec la remise des prix en présence de la municipalité et d'un public resté nombreux pour l'occasion. Un remerciement tout particulier était fait aux partenaires et bénévoles qui apportent leur aide à l'organisation.

Palmarès

- Séniors dames : Aravane REZAI (N°19 ; Clermont)
- Séniors messieurs : Simon CAUVARD (N°72 ; Echirolles)
- +35 ans dames : Marie-Pierre OUDIN (Retournac)
- +35 ans messieurs : Thibault COLLUS (St Priest en Jarez)
- + 50 ans messieurs : Antonio LOUREIRO (Le Puy)
- 4^{ème} série dames : Dominique NOIR (Le Chambon/Lignon)
- 4^{ème} série messieurs : Benoit MONTELMARD (Tence)

Dates pour 2016

- Mai : Championnats par équipes séniors
- 28 mai au 5 juin : Tournoi jeunes.
- 20 juillet au 7 août : Open d'été.
- 31 juillet : repas au stade du pont ouvert à tous.
- Juillet/août : Stages de tennis ouverts à tous.
- Septembre : Championnats d'automne par équipes

TENNIS DE TABLE DU HAUT-LIGNON

Cet été, le Tennis de Table du Haut Lignon (TTHL) a rempli le gymnase de la Lionchère à l'occasion du tournoi du 27 juillet (56 participants). Tous les participants ont pu repartir avec un lot offert pas les commerçants et artisans locaux, après une finale de niveau national.

David Varillon, classé 18 du club du Réveil Chambonnaire a remporté ce tournoi à l'issue d'une finale marquée par quelques points d'anthologie : il a remonté un handicap de deux sets pour l'emporter 11-9 à la 5^{ème} manche contre Maxime Goujon, classé lui aussi 18 du club de l'association sportive Caluire.

Depuis la rentrée, le gymnase est occupé par nos tables les vendredis à partir de 15h30 dans le cadre des activités périscolaires, puis de 17h à 19h30 par le club avec un entraînement dirigé par un moniteur BE jusqu'à 18h30.

Il en est de même les dimanches matin à l'occasion de nos rencontres de championnats par équipes, qui peuvent réunir jusqu'à 22 joueurs sur 6 tables. Le spectacle est de qualité, vous pouvez venir le vérifier le 29 novembre ou le 13 décembre.

Vous êtes les bienvenus en spectateurs, mais aussi en joueurs, à l'une de ces occasions. Il n'y a pas d'âge ou de niveau requis pour se faire plaisir, et « taper la petite balle » pour un prix modique.

Renseignements complémentaires :

- Alexandre MOULIN
06 85 30 57 72
- Ou Corentin JACON
06 37 48 60 13

EXIS'TENCE CLUB

Avec 218 adhérents, Exis'tence Club est une association dynamique qui a proposé tout au long de l'année diverses activités et animations.

SEPT ACTIVITES TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Chaque semaine :

- 3 séances de gymnastique de 1 heure chacune : 1 tonic et 2 séniors, animées par Dominique Royer.
- 2 séances de Yoga d'une heure et demie chacune sous la direction d'Anne Teyssier et Madeleine Mounier.
- 2 séances d'aqua-gym à la base nautique d'Yssingaux : responsable Jacques Fournier.
- 1 séance de danses folkloriques.
- 3 séances de country line dance (débutants – novices et intermédiaires).
- 1 atelier de travaux pratiques, tout un après-midi, animé par Angèle Debard.
- **Et aussi** 1 séance d'art floral un samedi par mois (221 compositions réalisées la saison dernière).

DIVERSES ANIMATIONS ET VOYAGES

Comme une journée au Garden Palace, près de Clermont-Ferrand et un voyage d'une journée en partenariat avec les Amis du Vieux Tence au Cœur du Puy de Dome.

Egalement, un après-midi Bugnes Party le 1^{er} février, animée par Miss Mélodie, des soirées country à la Lionchère les 11 octobre et 27 juin derniers, et des animations country à Lapte, au marché du terroir du Mazet Saint-Voy, pour le défilé des classes en 5 à Tence et toujours à Tence pour le téléthon 2015.

Sans oublier le repas annuel du club qui a s'est déroulé salle de la brosse, servi par le restaurant le Thymallus, et le pique-nique de fin de saison aux Mazeaux.



Quoi de neuf cette saison ?

- Toutes les activités 2014/2015 sont reconduites. Avec en plus cette saison une nouveauté : 4 séances d'œnologie (découverte et dégustation du vin) animée par la Cave Marcon qui auront lieu les 12 octobre 7 décembre – 25 janvier et 14 mars, à 20h, maison des associations, sous la responsabilité de Marie-Claude Gibert. La galette des rois, animée par Miss mélodie, réunira les adhérents le 31 janvier 2016 ; le repas annuel et le pique-nique seront reconduits. (dates à définir).

- Coté voyages, des propositions seront communiquées aux adhérents qui feront leurs choix.

TOUTES LES INFOS SONT AFFICHEES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS.

JUDO CLUB DU HAUT-LIGNON

Le judo est un sport mais aussi une école de vie. Le judo se pratique sur 3 lieux Tence et Le Chambon-sur-Lignon le vendredi et Lamastre le samedi matin avec ses deux enseignants diplômés Raphaël Carrot et Sarah Perrier.

L'an dernier le bureau a été renouvelé en totalité mais il poursuit le chemin tracé par l'ancien président Didier Aubry. Plusieurs jeunes se sont illustrés dans des compétitions cette année encore, allant même jusqu'aux inter régions avec succès. Le club compte une ceinture noire de plus (Bastien). En avril une journée judo (gratuite) a rassemblé 30 enfants et ados licenciés au club, dans une approche plus ludique de ce sport. 2 stages (gratuits) de remise en forme ont eu lieu pendant l'été à Tence et au Chambon.



Ils ont regroupés, chacun, une quarantaine de personnes, touristes novices et pratiquants chevronnés de tous âges, dans une très bonne ambiance.

Le club organise aussi un tournoi annuel qui permet aux judokas du département ou de la région proche, de se rencontrer sur les tatamis pour appliquer ce qu'ils ont appris.

Le club propose à tous ceux qui auraient envie d'essayer 2 séances d'essais sont proposées.

Pour plus de renseignements : judoduhautlignon@gmail.com



Les 50 ans et la route 65

DIZ'TENCE

L'association de Diz'Tence a vécu une très bonne année 2015. Ce fut une année rythmée, avec nos diverses manifestations.

Après des mois de préparation c'est le samedi 25 juillet que les classes en 5 ont défilé dans les rues de Tence. Il y avait :

- Les nouveau-nés avec Maya l'abeille.
- Les 10 ans en pleine « Guerre des boutons ».
- Les 18 ans revisitaient Intervilles.
- Les 20 ans faisaient découvrir les Barbares.
- Les 30 ans retournaient en enfance avec le Club Dorothée.
- Les 40 ans avec Les Visiteurs.
- Les 50 ans prenaient la Route 66.
- Les 60 ans défilaient sous le signe de l'Europe.
- Les 70 ans avec le Baby-Boom.
- Les 80 ans sur le thème du Charleston.
- Madame Aulagnier pour les 90 ans.

Cette année, il y avait 250 personnes sur les chars accompagnées de la Java Mobile, du groupe de country de Tence et des musiques de Vanosc, Vocance et de Tence.

Chaque classe a réalisé un travail énorme de décoration et de déguisement. Tous les chars étaient magnifiques. 4000 personnes sont venues voir ce spectacle. Les 20 membres de Diz'Tence se sont réjouis du succès et de l'implication de l'ensemble des classes en 5. Le samedi 7 novembre Diz'Tence organisait la réception du défilé des classes en 5 de Tence à la salle de la Lionnière. 350 personnes étaient présentes pour cet apéritif dinatoire qui faisait le bilan de la journée du 25 juillet 2015. Il y avait les bénévoles, les sponsors, les employés communaux de Tence, la municipalité de Tence et bien sûr les personnes qui ont défilé cette année. Cette soirée fut très agréable, chacun se remémorait les souvenirs de ce défilé. A cette occasion Diz'Tence a projeté sur écran géant la vidéo du défilé des classes en 5 qu'elle a réalisé. Le DVD qui dure 1h20 est en vente au Mag Presse pour 10 €. La réception



Les années charleston avec les 80 ans

était animée par un orchestre pour le plus grand plaisir des personnes présentes.

L'année prochaine le défilé des classes en 6 aura lieu le samedi 23 juillet 2016. Nous espérons que les classes nées en 6 feront des chars aussi jolis que les années précédentes. Il y aura une première réunion courant mars avec les classes en 6.

L'équipe de Diz'Tence demandera à chacun de bien respecter les règles lors du prochain défilé. Dans une manifestation si importante certains gestes peuvent avoir des conséquences dramatiques et nous serons encore cette année vigilants à cela.

Cette année l'équipe de Diz'Tence a fait son voyage annuel au parc du Pal. L'occasion de passer une bonne journée et de se voir ailleurs que dans l'organisation de différentes manifestations.

Pour finir, les membres de Diz'Tence remercient les classes en 5 pour leur sérieux et leur travail, les sponsors et les bénévoles car sans eux cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu, la municipalité de Tence pour son soutien et bien sûr, le public présent lors de ce défilé qui nous encourage à continuer et à se surpasser pour les Tençois !

Longue vie au Défilé des Classes !

Les Membres du bureau.

CENTRE DE REMISE EN FORME DU HAUT-LIGNON



Une salle de cardio, de gainage et d'abdominaux et tous les appareils nécessaires pour vous entretenir, renforcer ou perfectionner votre niveau sportif.

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi de 17h à 20h - Mardi de 9h à 11h - Mercredi de 17h à 20h
Jeudi de 9h à 11h - Vendredi de 17h à 20h

Pour tous renseignements supplémentaires contactez Xavier BERRIER au 06 07 66 73 59



Batterie Fanfare Lizieux Mézenc le 14 juillet 2015 au Puy-en-Velay

LA BATTERIE FANFARE LIZIEUX-MÉZENC

La Batterie-Fanfare Lizieux Mézenc a démarré la nouvelle saison au mois de septembre avec un effectif de 46 musiciens.

Durant l'année 2015, nous avons organisé début mars le Concert des Fanfares qui regroupait quatre formations : L'Audacieuse de Lapte, la fanfare de Colombier le Jeune/Saint-Victor et la fanfare de Gilhoc sur Ormèze et notre formation. A l'occasion de cette manifestation, nous avons accueilli 1000 personnes et servis 500 repas à midi. Ce fut un très beau succès apprécié par le public.

Début juin, nous avons participé à la 13^{ème} édition des Fanfares Délaires qui cette année ont eu lieu à la Louvesc. Nous avons profité de cette journée où 250 musiciens des 10 fanfares se relayaient toute la journée pour animer le village.

Nous sommes partis pour notre traditionnel voyage de fin d'année au Puy de Dôme. La soixantaine de personnes a bien apprécié. Les musiciens en ont profité pour faire concert à Brioude.

Pendant l'année 2015 nous avons effectué 38 sorties pour animer les cérémonies, les fêtes de villages, carnivals, des corsos, des kermesses, des brocantes, des soirées... Nous avons animé les cérémonies du souvenir pour le 19 mars, le 8 mai et le 11 novembre.

Vous avez pu nous retrouver dans différents villages comme à Tence, Montfaucon, Le Chambon-sur-Lignon, Yssingaux, Mas de Tence, St Maurice de Lignon, Firminy...

En plus de ces prestations, nous avons répété des vendredis aux Mazeaux et à Cruzilhac. C'est l'occasion de rencontrer les habitants de ces hameaux où nous sommes toujours bien reçus et nous les en remercions.

Nous avons assuré cette année les cérémonies de passation de pouvoir du chef de corps des sapeurs pompiers de Saint-Jeures et Tence, du congrès des sapeurs pompiers de Haute-Loire à Montfaucon en Velay et du 14 juillet au Puy en Velay. Nos musiciens ont été fortement impressionnés par ces cérémonies très protocolaires.

Nous avons fêté la Sainte-Cécile le samedi 21 novembre à la salle de Saint-André en Vivarais. Ce fut l'occasion d'honorer un de nos musiciens Gilles Bonnet qui depuis 1977 joue au clairon (notamment le solo du Boléro militaire) et s'implique dans l'association.

Nous étions ensuite 80 à déguster un délicieux repas préparé par l'Hôtel de la Poste à Tence et à fêter cette médaille.

Nous vous informons que le Concert des Fanfares aura lieu le dimanche 6 mars 2016 à la salle de la Lionchère à Tence. Il y aura 4 formations musicales qui joueront des registres différents (Band'a, harmonies, fanfares...). A midi un repas sera proposé au public.

Nos répétitions ont toujours lieu le vendredi à la Maison des Associations à Tence à 20h00 et ont repris au mois de septembre.

Céline, notre professeur de cuivre entraîne certains musiciens le mercredi à partir de 19h. Sergio notre nouveau professeur de percussion s'occupe de nos percussionnistes à la même heure.

Guillaume Gounon assure la direction musicale de notre ensemble dans les répétitions et les sorties. Nous serons présents pendant l'année 2016 pour les manifestations du plateau.



Gilles BONNET médaillé le 21 novembre 2015

Pour le public fidèle, un rendez-vous à ne pas manquer : Fanfares Délaires qui aura lieu à Tence le dimanche 12 juin 2016.

Nous attendons pour cette manifestation une dizaine de fanfares d'Ardèche et Haute-Loire qui vont animer vos villages et la ville de Tence qui sera décorée pour l'occasion. Une grande fête pour tous ceux qui aiment la musique.

Nous remercions pour leur soutien, la municipalité de Tence et le public fidèle.

Les membres du bureau.

CD en vente

Notre CD est toujours en vente au Mag Presse au prix de 10 €.

E.M.I.H.L.

Depuis la rentrée de septembre 2015 ; le Collège de la Lionchère et l'École de Musique intercommunale du Haut-Lignon ont en place une classe CHAM pour les 6^{èmes} et 5^{èmes}. Les élèves ayant choisi cette option suivent plusieurs cours de musique, dispensés par les professeurs du Collège et de l'École de musique. Madame Evelyne Bourdon, principale du collège, et Thierry Reynaud directeur de l'EMIHL, ont organisé conjointement, un emploi du temps « sur mesure » pour les jeunes musiciens : le plus souvent dans le temps scolaire le mercredi matin ou immédiatement après la classe.

Culture et Formation musicale (2h), instrument (ateliers de 45' à 3 ou 30' individuels à partir de la seconde année d'apprentissage), chorale (1h), ensemble instrumental (1h).

Cette option accueille **10 jeunes musiciens pour cette première année** : 8 débutants et 2 élèves plus avancés]. Les élèves intéressés par la Cham s'inscrivent à l'école de Musique à tarif préférentiel et les cours se partagent entre les deux sites :

Au collège : **Culture musicale, Chorale, Saxophone.**

A l'école de musique : **Ensemble instrumental, Piano, Percussions, Guitare et Formation musicale.**

Les autres instruments : Violon, Violoncelle, Trompette, Clarinette, Accordéon pourront aussi être enseignés dans ce cadre ; pensez-y pour vos collégiens, l'année prochaine....



Pour tout autre renseignement vous pouvez contacter :
M. Reynaud, directeur EMIHL, 06 84 08 88 12,
ou la Communauté de communes du Haut-Lignon :
cc.hautlignon@wanadoo.fr - 04 71 59 87 63

CHŒURS DU HAUT-LIGNON

« Quand je sais que je vous ai fait un peu plaisir, j'en ai beaucoup. » Cette phrase de la marquise de Sévigné pourrait fort bien s'appliquer aux chœurs du Haut-Lignon.

En effet, ses membres éprouvent grande satisfaction quand, depuis plus de 20 ans autour de leur chef, Thierry Reynaud, Ils offrent à leurs auditeurs quelques instants qui leur permettent de se détacher du stress de leur existence quotidienne.

Ce fut le cas lors du concert de l'Avent au début Décembre 2014 au temple du Chambon, ensuite lors de l'inauguration de nouvelle décennie de leur cher trésorier, Gilbert, lors des vœux de la Municipalité sur invitation de Madame le Maire, lors de la Fête de la Musique à Tence, puis de la visite, le dernier week-end de juin, de la chorale « La Badine » de Mazamet qui les avait reçus en Octobre 2013.

Le temps fort de l'année écoulée fut la préparation intense du concert



« Le Labyrinthe des passions » avec le chef Bruno BONHOUR et sa formation « La Camera delle Lacrime », concert donnée dans le cadre du Festival Musiques en Vivarais-Lignon, le 26 août au temple du Mazet, auquel s'étaient

jointes des membres du Chœur ARVOLY, du Puy. Ce fut de l'avis du public et des critiques avisés une belle réussite.

Souhaitons que ce plaisir puisse être partagé encore longtemps.

ANCIENS COMBATTANT ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC - VEUVES

« ENTRE QUERCY ET PERIGORD »

Quel plaisir de se retrouver ! 38 participants, malgré les années qui commencent à peser et en plus la canicule annoncée, pour notre 26^{ème} voyage en direction du Quercy avec un petit passage en Périgord.

Départ Matinal en direction de Cahors. Evidemment un arrêt casse-croûte s'impose, moment très apprécié pour déguster les spécialités auvergnates. Arrivée à Cahors, après le repas visite de la ville à bord du petit train. Nous découvrons la cathédrale à coupoles remontant au XIII^e siècle, la Tour du pape Jean XXII, la maison Henri IX, la Barbacane, le Port Valentré. Départ pour St. Cirq -Lapopie, situé au détour de ces falaises qui dans la vallée du Lot jalonnent les « catacombes de la préhistoire ».

Retour à Cahors pour le dîner et une nuit réparatrice. Après le petit déjeuner nous quittons le Quercy pour le Périgord. Visite des Jardins d'Erignac et son manoir. Quelle Beauté ! Il faut quitter ce petit paradis pour le village de COLLONGES LA ROUGE, située en Corrèze, entièrement bâti en grès rouge. Nous découvrons l'Eglise St-Pierre, la halle et le four à pain, les tours et les tourelles, la chapelle des pénitents, pour certaines les magasins. Dernière étape : dégustation de produits locaux, spécialités de foie gras d'oie, de pâtés, rillettes, confits. La Haute-Loire est encore loin. Arrêts



prévus pour l'Apéro et le casse-croûte du soir. Malgré la chaleur, les participants rencontrés quelques jours après notre voyage, étaient ravis de ces jours d'amitié et de découvertes, et espèrent recommencer l'année prochaine.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces deux journées à tous les participants et à notre chauffeur.

ASSEMBLE GENERAL C.A.T.M / VEUVES / SYMPATHISANTES 2015

Samedi 17 Janvier en matinée, les C.A.T.M accompagnés de leurs épouses ainsi que les Veuves et Sympathisantes de la Section participent à l'Assemblée Générale Statutaire 2015. Après le mot d'accueil du Président, un instant de recueillement est respecté à la mémoire des adhérents décédés depuis la dernière Assemblée Générale 2014 : Jackye FAURIÉ Veuve, Claudius CHAVE C.A.T.M., Jean DEYGAS Réfractaire, André FÉRRAPIE C.A.T.M., Jean-Paul VACHER C.A.T.M. Le Président présente ensuite ses vœux

et ceux du Comité Directeur de Section et ceux du Président Départemental Raymond GIMBERT aux présents et à leur famille ainsi qu'à tous leurs malades hospitalisés ou à domicile, en Maison de Retraite, en leur souhaitant courage et une prompte guérison. Sur la Défense des droits : Voir notre dernier journal départemental : Un nouveau Secrétaire d'Etat : Marc TODESCHINI, depuis le 21 novembre dernier. Quelques avancées sur nos revendications.

Le Rapport Financier qui sert à établir le Bilan Consolidé de l'Association Départementale et de la Fédération Nationale, présenté aux Municipalités est présenté et détaillé par le Trésorier avec un bilan positif mais tendu. L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée se terminait par le Verre de l'Amitié et la Brioche des Rois.

INCONTOURNABLE REPAS ANNUEL DE LA SECTION :

Il s'est déroulé le dimanche 15 mars à l'auberge de la Cabriole. Ce sont 56 convives qui se sont retrouvés autour d'une bonne table. Un délicieux repas, préparé par Catherine la Maîtresse de maison, a été apprécié par tous. Quel plaisir de se retrouver pour partager souvenirs, amitiés, blagues. Une ambiance chaleureuse a régné tout au long de cette rencontre, tandis que dehors la neige avait de nouveau fait son apparition.

P'TIT BOUT DE VERRE

L'association P'tit Bout de Verre a été créée en octobre 2014. Une première année très satisfaisante où l'animatrice, Elisabeth Cuffel, artiste vitrailiste, s'est rendue dans divers lieux pour assurer les prestations de l'association.

- A différentes écoles (Saint Julien de Boutières, Saint-Agrève, Montregard),
- A la maison de retraite du Chambon-sur-Lignon,
- Auprès des handicapés de Synergie 43 au Chambon-sur-Lignon...
- Au téléthon à Tence
- Et aussi des animations d'art et de culture pour des anniversaires.

L'OBJECTIF DE L'ASSOCIATION

Faire manipuler, toucher le verre, faire découvrir d'autres sensations (la douceur du verre mélangée au froid de cette matière) à travers un travail ludique qui respecte la culture, la spontanéité et la créativité.

LE MATÉRIEL

Un support individuel pour la création du vitrail et des petits bouts de verre, complètement sécurisés puisque leurs bords sont arrondis par une exposition à une très haute température de 820°.

Pour les écoles, les maisons de retraites et différentes institutions, un vitrail collectif est aussi proposé, en fonction des attentes et des besoins.

L'association se déplace et anime des ateliers pour l'anniversaire des enfants.

Ancienne assistante maternelle pendant de nombreuses années, Elisabeth Cuffel a décidé, en 2010, de se consacrer à sa passion, la lumière à travers le verre, mais surtout de la faire partager à son autre passion... les enfants.





LES POMPIERS À VOTRE SERVICE

Cette année 2015, le Centre de Secours de Tence a vu le changement de son Chef de Centre. Après 24 années comme Chef de corps, ayant lui-même pris la relève de son père, Pierre Faure laisse sa place. C'est au cours d'une cérémonie officielle en présence des responsables départementaux des Pompiers, ainsi que des Chefs de Centre de la région, des autorités civiles, des maires du secteur et de nombreuses personnes, que s'est déroulée cette passation de pouvoir. Hervé Souvy succède désormais à Pierre Faure comme Chef au Centre de Secours de Tence.

Au niveau national, la durée d'engagement des Sapeurs-pompiers est souvent de moins de 10 ans. Aussi convient-il d'honorer ceux qui demeurent fidèlement. Le docteur Christian Reynaud et Henri Montélimard ont reçu une médaille pour 30 ans de service, Stéphane Dupin pour 20 ans de service.

L'effectif du Centre s'étoffe avec l'arrivée de Pierrick Dumas qui vient des Jeunes

Sapeurs-pompiers (JSP) de Tence et Frédéric Bonnefoy. Les JSP se retrouvent régulièrement pour des temps de formation qui englobent enseignement, sport, manoeuvres, découverte du service au plan départemental. En 2015, le nombre d'interventions a été de 224.

La vie du Centre ne se limite pas aux interventions. Manoeuvres mensuelles, formations, entretien des véhicules et

de la caserne, participation aux divers organismes du département, amicale, rencontre hebdomadaire des anciens Sapeurs-pompiers, temps conviviaux pour les familles rythment l'année.

Si vous souhaitez découvrir le fonctionnement du Centre de Secours, n'hésitez pas à contacter vos Sapeurs-pompiers qui seront heureux de partager leur passion.

LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Tence fait partie des 18 sections JSP de Haute-Loire, nous accueillons 14 JSP de 12 à 18 ans. La formation est axée autour du sport, des formations de secours à personne et de lutte contre les incendies. Ces activités sont pratiquées deux samedis par mois au Centre de Secours de Tence, encadrées par des Sapeurs-Pompiers ayant reçu une formation spécifique.

Depuis la création, il y a 11 ans, Dix Jeunes Sapeurs-Pompiers ont intégrés le centre de Secours de Tence, Montfaucon et Saint-Jeures.

En Septembre le bureau a été revoté, il se compose :

- PRÉSIDENT : Adjudant Chef SOUVY Hervé
- PRÉSIDENT ADJOINT: Caporal MEYNIER Anthony
- TRÉSORIER: Caporal Chef BONNET Fabienne
- SECRÉTAIRE :Caporal Chef BONNET Alexis
- MEMBRES : Adjudant BONNEFOY Henri, Caporal Chef DUMAS Gilles, Caporal RANCON Noémie, Caporal Chef BLANC Jean-Claude et Sapeur 1^{er} Classe CHARROIN Anthony

LES ÉVÉNEMENTS DE CETTE ANNÉE POUR LES JSP :

- Visite du Centre Opérationnel Départemental D'Incendie et de Secours de la Haute-Loire et du Centre de Secours Principal du Puy en Velay le 10 octobre 2015.
- Cross Départemental le 7 novembre 2015 à Loudes.
- Parcours Sportif de la Haute-Loire.
- Participation aux différentes cérémonie de la commune.



SYNDICAT DES EAUX DE LA RÉGION DE TENCE

Ce syndicat est composé de 3 communes membres, Tence, Chenereilles et le Mas de Tence. Il dessert en périphérie les villages de Mazelgirard (Mazet Saint-Voy) des Fayes et des Ruches (St-André en Vivarais) et enfin des Côts et de la Naute (Montregard).

RÉALISATIONS 2015 :

- Travaux de reprise de réseaux à la Papèterie, à Mascourtet,
- Travaux de Réfection du réseau et eaux brutes aux Jamillons.

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE PRISE D'EAU SUR LE RUISSEAU DU BASSET

Par arrêté en date du 29 mai 2015, Monsieur le Préfet du département de la Haute-Loire a ordonné l'ouverture d'une enquête unique pour l'aménagement d'une prise d'eau sur le ruisseau du Basset, commune de Tence, pour le compte du syndicat des eaux de la région de Tence, et regroupant :

- Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement du projet d'aménagement d'une prise d'eau sur le ruisseau du Basset,
- Une enquête parcellaire
- Une enquête préalable à l'autorisation sollicitée au titre des articles L 214-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Cette enquête unique s'est déroulée en mairie de Tence, du 29 juin 2015 au 29 juillet 2015, et M Daniel LIOGIER, désigné en qualité de commissaire enquêteur, a émis un avis favorable au projet tel qu'il ressort sur les conclusions des 3 enquêtes précitées.

ÉVÈNEMENT DU 23 JUILLET 2015

Le jeudi matin, 23 juillet 2015, à l'ouverture du bureau, Il a été constaté une anomalie faisant état d'une suspension des traitements de la station des Hostes, liée à un orage qui a éclaté la veille, aux environs de 16h30. Il en ressort qu'une certaine partie de l'eau brute non traitée est probablement partie dans les réseaux.

- L'alerte a été donnée immédiatement auprès des consommateurs les plus sensibles.
- Maison de retraite, restaurateurs, villages de vacances, camping, centres de loisirs Mont Joyeux,...
 - Les services de l'Agence Régionale de Santé ont été avisés également

entraînant le déclenchement d'une alerte (arrêté préfectoral interdisant toute consommation d'eau potable jusqu'au résultat des analyses devant s'effectuer le plus rapidement possible).

- Une campagne d'affichage s'est mise en place sur l'ensemble des hameaux de la commune, des messages radiophoniques ont été diffusés sur la sonorisation de la ville, et dans les villages à l'aide d'un véhicule spécialement équipé. Par ailleurs des bouteilles d'eau ont été mises à disposition des usagers dans les 3 mairies (Tence, Chenereilles et le Mas de Tence) en tout ce sont environ 8000 bouteilles d'eau qui ont été distribuées.

→ **Jeudi 30 juillet 2015 au matin, l'ARS annonçait au syndicat que d'après les analyses d'eau, l'interdiction peut être levée pour l'ensemble des villages. La procédure d'urgence était définitivement levée.**

PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE DE LA HAUTE-LOIRE

Le 2 octobre 2015, le Préfet de la Haute Loire a présenté aux membres de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) un projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe).

Dans son projet de schéma, le Préfet de la Haute-Loire propose la dissolution au plus tard le 31 décembre 2016 des syndicats primaires de production, de distribution et/ou d'assainissement - hors syndicat d'assainissement et de l'eau du Puy en Velay (SAE) - et la création d'un grand syndicat.

Le comité Directeur du Syndicat des eaux de la région de Tence est appelé à se prononcer. Le préfet arrêtera ensuite le projet au plus tard le 31 mars 2016.

Le président, Jean Rancon

SICALA

Dans ce secteur du Fieu, sur la Sérigoule proche de sa confluence avec le ruisseau des Mazeaux ; le tronçon de rivière était cloisonné sur son tiers amont entre le mur de soutènement de la route du « Fieu » en rive droite (RD) et un alignement de résineux en rive gauche (RG) avant d'infléchir en angle droit.

Sur les deux derniers tiers de ce linéaire le cours d'eau était toujours contraint entre la même plantation de résineux en RG et d'anciennes protections de berges en blocs et poteaux EDF sur la RD.

Les travaux se sont réalisés en deux phases :

- Abattage des résineux sur 405 m linéaire de berges. Sur l'ensemble du linéaire 155 m³ de bois ont été abattus en régie par les équipes du SICALA, avec des abattages délicats d'arbres de plus de 3 m³.
- Renaturation hydromorphologique du lit et des berges en génie végétal sur 375 m linéaires.

Sur la partie amont, afin d'éloigner le cours d'eau du mur de soutènement de la route du Fieu complètement affouillé et déstructuré, le lit de la Sérigoule a été déplacé en RG sur 70 mètres linéaires afin de lui redonner un rayon hydraulique plus naturel. Soit un mouvement de remblais/ déblais de plus de 1 000 m³ et l'intervention d'une pelle de 22T pendant une dizaine de jours.

Sur la partie aval, les 300 m linéaires restant ont été renaturés avec des berges en pentes douces à l'aide de techniques mixtes de génie végétal, mêlant des fascines de saules, fascines d'hélophytes, couches de branches à rejets, peigne et bouturages de saules, mises en œuvre en régie les équipes d'insertion du SICALA qu'il faut saluer pour le beau travail accompli.

Sur l'ensemble du linéaire de travaux, les blocs des enrochements présents ont été remobilisés dans le lit afin de diversifier les écoulements et créer des habitats piscicoles. Toutes les surfaces travaillées ont été ensemencées et les berges replantées en essences adaptées afin de reconstituer la ripisylve.

Ce chantier a duré en tout 2 mois pour un montant global inférieur à 20 000 € avec la participation financière à : 50% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, 15% la Région Auvergne, 10% le Conseil Général de la Haute-Loire, 10% la Communauté de Communes du Haut-Lignon, 10% la Ville de Saint-Etienne et 5% la Fédération de Pêche de Haute-Loire.

ÉTAT CIVIL 2015

NAISSANCES :

• 31 décembre 2014 :

GRAFF LIBEYRE Eidann Leucky
de Sandrine LIBEYRE

• 20 février :

BARDON Roméo Pierre Stephen
de Xavier BARDON et Anaïs ROBERT

• 23 février :

BEDIGIS Zack Peter
de Benoît BEDIGIS et Sabine CANAUD

• 11 mars :

BROLLES Juline Jeanne
de Frédéric BROLLES et Mylène DUFAUD

• 23 mars :

GALLAND Élise Zélie de Sébastien GALLAND
et Anne-Sophie GENEST

• 13 avril :

ARGAUD Aubane Romy
de Dominique ARGAUD et Amélie MATHEY

• 11 mai :

THIOLIERES Théo, Roger de Vincent
THIOLIERES et Karine GRAS

• 20 mai :

MONDON Timéo Michel Bernard de Nicolas
MONDON et Sindy SAINT ANDRE

• 24 mai :

JACON Thalia Danielle
de Ludovic JACON et Fabienne MOULIN

• 6 juin :

NEBOIT BANCEL Lola
de Didier NEBOIT et Séverine BANCEL

• 26 juin :

GRANGEON GENEST Yaël
de Florian GRANGEON et Léonie GENEST

• 16 juillet :

BECHT Joshua Hélios
de James BECHT et Charlotte PIERRET

• 23 juillet :

MEYNIER Louane Soanne
de Sylvain MEYNIER et Guylaine POINT

• 14 août :

PERRIER Carmen Océane Alice
de David PERRIER et Mathilde SAGNARD

• 17 septembre :

CHASTAGNIER Opaline Shann
de Killian CHASTAGNIER
et Ann-Sophie PELISSIER

MARIAGES :

• 25 avril :

LEROUX Guillaume
AUTISSIER Sophie
TASSIN-LA-DEMI-LUNE
90 avenue Charles de Gaulle

• 23 mai :

BEDIGIS Benoît
CANAUD Sabine
TENICE - 49 rue d'Annonay

• 6 juin :

BREYSSE Gilles
GAILLARD Brigitte
TENICE - 10 rue d'Annonay

• 11 juillet :

DELOLME David
FERRAO Marina
TENICE - 7 rue d'Annonay

• 11 juillet :

FRANÇOIS Martial
MARTIN Isabelle
TENICE - 2 place des Narces

• 22 août :

BASTIANINI Bruno
LACOSTILLE Manon
BILLERE - 8 rue Jean-Jacques Rousseau

• 5 septembre :

RODIER Fabien
ROUCHOUZE Floriane
NOYAREY - Les Veillères

• 19 septembre :

LAVASTRE Laurent
REYNAUD Caroline
SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT - 48 route de
Saint-Côme

MARIAGE HORS COMMUNE

BATHEROSSE Olivier
BEDART Aline

DÉCÈS :

• 14 décembre 2014 :

VACHER Jean - Crouzilhac

• 21 décembre 2014 :

DOLMAZON Albert
Lotissement de Chalayon

• 3 janvier :

DELOLME Joseph - Maison de Retraite

• 3 janvier :

GROLET Marie - Route d'Annonay

• 5 janvier :

BONNEFOY Basile - Gardailhac

• 14 janvier :

ABRIAL Octavie - Maison de Retraite

• 17 janvier :

VALLA Louis - Le Fieu

• 16 mars :

FERRAPIE Claude - Salettes

• 27 mars :

CHAMBRON Paul - Gardailhac

• 4 avril :

GRAIL Anne-Marie née BÉAL
Gardailhac

• 10 avril :

ABRIAL Marie née ROMEAS
Gardailhac

• 21 avril :

PÉRILHON Germaine
Maison de Retraite

• 22 avril :

BOURETTE Rosa née GRANGER
12 chemin de la Meyre

• 24 avril :

TEYSSIER Claudius - Impasse des Lilas

• 6 mai :

DUCHENET Auguste
Maison de Retraite

• 18 mai :

BRUYÈRE Michel - 4 rue des Ecuries

• 26 mai :

MOULIN Joseph - Maison de Retraite

• 6 juin :

CHAMBOUVET Colette née PETRE
2 chemin des Prés

• 10 juin :

MASSARDIER Bernard - Mondet

• 12 juin :

BONNEFOY Louis - Maison de Retraite

• 16 juillet :

MOUNIER Marie-Louise née CURSOUX
Le Fieu

• 19 juillet :

MAISONNY Edmond - Les Salles

• 25 juillet :

MONTELLIMARD Joséphine née ANDRÉ
Les Casernes

• 26 juillet :

RAMDANI Lounès
1 place de l'hôtel de Ville

• 28 juillet :

FOURRETS Odette née VALLA
Maison de Retraite

• 24 août :

BOUILHOL Louis
11 rue de Saint-Agrève

• 31 août :

FAURIE Andrée née PEYRACHE
Le Besset

• 23 septembre :

MONTMÉAS Joseph
Maison de Retraite

• 3 octobre :

FAVIER Joseph - Maison de Retraite

• 10 octobre :

CUMET Monique née PALIARD
Maison de Retraite

URGENCES**GENDARMERIE**

Z.A. de Leygat - 04 71 59 81 16

POMPIERS 18**SAMU 15****TENCE AMBULANCES** : AMBULANCES
ET POMPES FUNEBRES - Grande Rue
04 71 59 81 48 - Fax 04 71 59 85 86**ADMINISTRATIONS****COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU HAUT-LIGNON**13 rue des Écoles
04 71 59 87 63 - Fax 04 71 56 33 45**MAIRIES**

- Place de l'Hôtel de Ville - Tence
04 71 59 82 67 - Fax 04 71 59 80 05
- Le Bourg - Le Mas de Tence 04 71 59 86 97
- Le Bourg - Chenereilles 04 71 59 87 97

TRÉSORERIE

Place de l'Esplanade - 04 71 59 80 68

POSTE

Place de l'Esplanade - 04 71 59 80 10

SICTOM

ZA de Leygat - 04 71 59 82 93

DÉCHETTERIERoute de St Agrève (Pont des Combelles)
Le Chambon-sur-Lignon - 04 71 65 93 02**SICALA**

35 bis, rue d'Annonay - 04 71 65 49 49

SANTÉ**ASSISTANTE SOCIALE**Maison de santé - 6 rue de St Agrève
04 71 07 40 60**RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES**Rue des Écoles
04 71 59 81 72 ou 06 74 52 75 36**DENTISTE**Unité dentaire - Collard Pauline
04 71 65 43 43**CABINET INFIRMIER**M. Fournier - S. Bez - K. Nouvet - C. Melin
Maison de santé 6 rue de Saint Agrève
04 71 59 81 46**INFIRMIÈRE**S. Charroin - Rue de St-Agrève
04 71 56 34 65**KINÉSITHÉRAPEUTES**

- M. Rodier - Rue d'Annonay
04 71 59 88 94
- Mme BUSATO THOUÉ Fiona
Maison de santé - 6 rue de St Agrève
04 71 65 38 10

MAISON DE RETRAITERoute du Fieu
04 71 59 81 85 - Fax 04 71 59 87 73**MÉDECINS**

- Dr Breysse - Gardailhac - 04 71 59 82 59
- Dr Gachet-Vacher - Rue de St Agrève
04 71 56 30 12
- Dr Reynaud - Rue d'Annonay
04 71 59 89 86
- Dr Sautel - 6 Rue de St-Agrève
04 71 56 50 27

OPTICIEN

- Optique - Grand'Rue - 04 71 65 48 96
- A Vue d'OEil - ZA Leygat
Lieu-dit la Gueuze - 04 71 75 80 69

PHARMACIETeyssier - Rue d'Annonay
04 71 65 75 80 - Fax 04 71 65 75 81**ADMR**Maison de santé - 6 rue St Agrève
04 71 65 48 19**OSTÉOPATHE**

Godeline MICHAUT - 04 71 75 34 25

ORTHOPHONISTEMarion RIBEYRE VACHER
Maison de santé - 6 rue St Agrève
04 71 56 31 20**AUDIOPROTEHSISTE**Audition Vivarais Lignon
6 Rue de St-Agrève - 04 37 48 07 34**PSYCHOLOGUE**

Anne Marie SIROT - 07 81 56 68 17

A VOTRE SERVICE**BANQUES**

- Crédit Agricole Loire - Haute-Loire
Place de l'Hôtel de Ville - Distributeur
- Lyonnaise de Banque
Place de l'Hôtel de Ville - Distributeur
- Caisse d'Epargne - Rue de St Agrève
Distributeur
- Crédit Mutuel - 7 rue d'Annonay
Distributeur - 04 71 56 15 60

GARAGES

- Garage Renault - Route de St Agrève
04 71 65 46 56
- Garage Peugeot - Salettes - 04 71 59 86 69
- Garage Toyota - Rue de St Agrève
04 71 59 89 84
- Garage Renault - Centre de Contrôle
Tech. - Route de St-Agrève - 04 71 59 87 74
- Garage Grail - Le Mas de Tence
04 71 65 65 09

MARCHÉS les mardis matins**SERVICES RELIGIEUX**

- TENCE - Catholiques - Dimanche 11h
04 71 59 81 87
- TENCE - Protestants - Dimanche 10h15
04 71 59 82 16
- MAS DE TENCE - Catholiques
2^{ème} dimanche du mois à 9h30
04 71 59 84 63
- CHENEREILLES - Catholiques
4^{ème} dimanche du mois à 9h30
04 71 59 81 87

TAXI

- V. Perrier - Grande Rue
04 71 59 81 48 - Fax 04 71 59 85 86
- Voyages Jaccon Autocars de Tourisme
et Taxi - Leygat - Tence
04 71 59 81 78 - Fax 04 71 59 82 25

SPORTS ET LOISIRS**BIBLIOTHÈQUE**

Bd Léon Rocher - 04 71 59 59 10

BOULODROMES (Boules Lyonnaises)

Tence - Stade du Pont - 04 71 59 80 76

CINÉMA

Rue de Saint Agrève - 04 71 65 46 44

CURIOSITÉSMusée d'art religieux à la chapelle des
Pénitents/Châteaux privés - 04 71 59 81 99**CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
DE TENCE****ESPACE LOISIRS DU HAUT-LIGNON**Rue des Écoles - 04 71 65 45 09
elhld@orange.fr
www.cc-hautlignon.fr**ÉQUITATION**

- Cheval des Hautes Terres - Labrosse
06 26 74 75 78
cheval.des.hautes.terres@hotmail.fr
http://chevaldeshautesterre.free.fr
- Ranch Tagada - La Papeterie
04 71 65 43 60 - 06 89 99 07 79

OFFICE DE TOURISME DU HAUT-LIGNON32 Grande Rue - 04 71 59 81 99
www.ot-hautlignon.com**PÊCHE** 04 71 65 48 49

- Rivières 1^{ère} catégorie.
- Plan d'eau de Bathelane, réglementé
- Barrage de Lavalette, pêche toute
l'année.

PISCINE ESTIVALE 04 71 59 82 85Centre socio-culturel Salle polyvalente
La Lionchère - 04 71 59 82 85**PUTTING GOLF**Le Mazel, Route de Cruzilhac - Tence
Tél. et Fax 04 71 65 49 99**RANDONNÉES**

- 130 km de sentiers balisés 04 71 59 81 99
- Sentier découverte de la Chazotte au
barrage de Lavalette

TENNIS

3 courts - Réservation 04 71 59 83 62

TRAIN TOURISTIQUEGare de Tence
04 71 59 81 99 ou 04 71 61 94 44**VOILE**Base nautique de Lavalette
04 71 59 38 06**VTT** (circuits à l'office de tourisme)150 km de sentiers balisés
04 71 59 81 99

